BESSÉ-SUR-BRAYE

BULLETIN MUNICPAL
DE LA COMMUNE

INFORMATIONS LOCALES

ASSOCIATIONS

Janvier 2026

N°27

LE MOT DU MAIRE

Chers administrés, Chers amis

C'est avec une grande émotion que je m'adresse à vous aujourd'hui, à l'occasion de la rédaction de mon dernier éditorial en tant que Maire de notre commune. Arrivé ici il y a 25 ans, j'ai eu l'honneur de consacrer près de 18 années à la vie locale, guidé par la passion qui, bien souvent, permet de surmonter les difficultés et les épreuves. Et des épreuves, notre commune en a connues, parfois plus qu'il n'était raisonnablement supportable d'en gérer au cours de ces deux dernières mandatures.

J'ai toujours porté une affection particulière à cette ville qui m'a accueilli avec tant de bienveillance et où mon intégration fut immédiate. Rien ne me prédestinait à m'y installer, si ce n'est le souhait de me rapprocher de mes enfants et petits-enfants. Comme quoi, le hasard fait parfois très bien les choses.

Le temps de la retraite est désormais venu. Il est sage de savoir s'arrêter, même si ce mot n'a jamais vraiment eu de sens pour moi. À près de 80 ans, je pense pouvoir regarder le chemin parcouru sans regret, même si j'aurais aimé aller plus loin. Les obstacles n'ont pas manqué, en particulier au cours des deux dernières mandatures.

Parmi mes plus grandes tristesses figurent la fermeture de plusieurs entreprises la filature, une entreprise locale du textile, Colwell et, bien sûr, la disparition d'Arjowiggins, malgré l'implication de tous. Cet échec a laissé plus de 550 salariés sans emploi. À cela est venue s'ajouter la crise de la Covid-19, dont les séquelles sont encore présentes. Mais cette crise a également révélé une solidarité remarquable entre habitants, solidarité qui s'est confirmée ensuite à travers l'aide apportée au peuple ukrainien.

Parmi les motifs de satisfaction, je retiendrai d'abord notre capacité à préserver la situation financière de la commune, malgré la perte de près de 1,5 million d'euros de ressources consécutive à la fermeture d'Arjo. J'ai également la fierté d'avoir contribué modestement mais réellement à la reconstruction du tissu économique local, grâce à la vitalité de Plastoloir, Nouri'Vrai, certains artisans, ainsi qu'à la reprise du site d'Arjo par PMI France, avec l'arrivée de Manikeir et d'Eclairion Industrie d'Avenir avec le supercalculateur qui comme le dit si bien Eclairion : « *Hier, le papier transmettait les idées ; demain, le calcul les fera naître.* » Trois clusters sont à priori, programmés : le premier devrait voir le jour en 2026, les suivants en 2027 et 2028.

Grâce à l'action de PMI France, notre territoire a évité une friche tant redoutée.

Je suis également heureux d'avoir pu engager la restauration du château de Courtanvaux, longtemps repoussée. La troisième tranche des travaux est en cours, permettant de sauvegarder ce patrimoine remarquable, de lui rendre sa splendeur et d'accueillir davantage de visiteurs, d'événements et de locations.

J'espère également que le projet « Rue Bleue Promotion », approuvé en conseil municipal et présenté en réunion publique, pourra se concrétiser prochainement. Il prévoit la création de 30 pavillons locatifs, quelques constructions individuelles et une résidence senior d'environ 30 appartements, permettant de répondre à la pénurie actuelle de logements et d'accompagner le développement économique du territoire.

Je n'oublie pas le programme de construction de 10 logements par Sarthe Habitat, en remplacement de ceux situés rue Paul Préault pour des motifs d'obsolescence pour un achèvement des travaux prévu en 2029 pour un montant total de démolition et de reconstruction estimé à 2 280 000€

Je pourrais multiplier les exemples d'actions menées au fil des mandats, avec les différents Conseils municipaux qui se sont succédé et grâce à l'efficacité des agents territoriaux — administratifs, techniques et de tous les services que je remercie chaleureusement pour leur dévouement.

Étant désormais en période préélectorale, je m'en tiendrai aux réalisations de 2025 et aux projets en cours, que vous découvrirez dans ce bulletin :

- la troisième tranche de travaux des terrasses du château ;
- la sécurisation du pont et d'une tour de la porterie ;
- la réhabilitation urgente de la piscine ;
- la réfection de la rue Jean-Jaurès ;
- l'installation d'un city-stade ;
- les audits du gymnase et des bâtiments soumis au décret tertiaire, dont l'horizon de mise en conformité s'étend à 2050 ;
- ainsi que les travaux d'entretien habituels et le renouvellement du matériel municipal, dont deux véhicules utilitaires.

J'en profite pour remercier l'État, la Région le Département pour les subventions accordées et nos généreux donateurs pour le Château : La Fondation du patrimoine et les particuliers, amis de la culture et des arts...

Nous avons fait tout ce que nous avons pu dans un contexte souvent défavorable. J'espère sincèrement ne pas vous avoir déçus.

Pour ma part, je garderai en mémoire les excellentes relations que j'ai pu entretenir avec vous. Mon bureau vous a toujours été ouvert et j'ai toujours privilégié le dialogue direct.

La relève se prépare désormais, et je souhaite pleine réussite à celles et ceux qui me succéderont. La mission est exigeante, mais elle est passionnante.

Au nom de toute la municipalité, je vous adresse mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite pour l'année 2026, avec une pensée particulière pour celles et ceux que la maladie ou l'âge isolent.

Votre dévoué,

Le Maire
Jacques LACOCHE

MOT DU PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes arrivés à la fin de cette mandature 2020-2026 particulièrement compliquée, du début avec le covid et la prise en charge de la vaccination, à la fin avec la valse des différents gouvernements qui a partiellement paralysé le pays et posé beaucoup de questions sur les projets à venir de notre territoire.

Nous nous sommes efforcés avec le concours des élus des 19 communes d'assumer les diverses compétences qui incombent à la communauté de communes et de mener à bien tous les différents travaux prévus. Je vous invite à découvrir ces projets à travers le journal communautaire.

Aussi, je salue les initiatives et le travail porté par les différentes communes du territoire, qui contribue à le faire évoluer et grandir chaque jour. J'en profite également pour remercier chaleureusement nos agents administratifs, techniques et petite enfance pour leur excellent travail.

À titre personnel, j'ai décidé de mettre fin à toutes fonctions d'élu, certaines exercées depuis 2001.

Merci encore à l'ensemble de mes collègues élus et plus particulièrement aux huit vice-présidentes, vice-présidents pour leur soutien pendant ces six années.

Je souhaite le meilleur aux prochains élus municipaux et communautaires.

Au nom de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une excellente année 2026.

Bien à vous.

Michel LEROY
Président de la CCVBA

La municipalité remercie tous nos sponsors pour leur collaboration à l'édition du bulletin municipal et tout particulièrement l'entreprise Papers mills industries (PMI).

SOMMAIRE

SOMMAIRE

1ère PARTIE

MOT DU MAIRE 2
MOT DU PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES 3
BUDGET 4-6
LE TERRAIN MULTISPORT 6
ÉTAT CIVIL 7
CCAS 8
CAP AIDANTS 8
REGISTRE DES PERSONNES VULNERABLES 9
RECENSEMENT DE LA POPULATION 9
PRÉVENTION SUICIDE 10
ÉCOLES / SPECTACLE DE NOËL 10-12
CHÂTEAU DE COURTANVAUX 13
MÉDIATHÈQUE 14
LE PERCHE SARTHOIS 15
PISCINE - AGENCE POSTALE 16
INTRAMUROS - INTERNET 17
HORAIRE ALEOP 17
SMAEP 18
ENEDIS 19
ÉNERGIES RENOUVELABLES 19
CONSEILLER NUMÉRIQUE 19
TRAVAUX ET VOIRIE 20-21
GENDARMERIE 22
JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ 22
BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS 22
POMPIERS 23
PERMANENCES ADMINISTRATIVES 24
DÉMARCHES ADMINISTRATIVES 25
NUMÉRO UTILES 26
ÉLECTIONS MUNICIPALES 26
CENTRE HOSPITALIER 27
RÉFÉRENT TEMPÊTE 28
DICRIM 28
CIMETIÈRE 29
GÉMAPI 2025/2026 29
ANIMAUX EN DIVAGATION 30
OPÉRATION BOUCHON 30
OPAH 31
FRELON ASIATIQUE 31
TARIFS DES SALLES 32
SYVALORM 33

2ème PARTIE

LES INDUSTRIES LOCALES 34-35
NOURI'VRAI, PEINTURE GAECKLER, MANIKHEIR PLASTOLOIR, PAPER MILL INDUSTRIES.

3ème PARTIE

CLUBS ET RESPONSABLES 36
LES ASSOCIATIONS 37-45

LE BUDGET

GÉNÉRALITÉS

Le budget d'une commune est toujours composé de deux sections :

1) La section de fonctionnement qui regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services communaux : rémunération du personnel communal, fournitures et consommation courante (électricité, carburant, téléphone, prestations de service), petit entretien courant du matériel, voiries ou bâtiments, participation aux charges d'organismes extérieurs, paiement des intérêts d'emprunts et frais financiers. Les dépenses de fonctionnement sont reclassées de manière à faire apparaître le coût des services publics gérés par la commune.

2) La section d'investissement qui retrace l'ensemble des opérations accroissant le patrimoine de la commune (constructions ou réhabilitations, gros travaux routiers ou autres) ou le modifiant (recours à l'emprunt ou remboursement du capital).

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

❯❯ D'où vient l'argent ?

Section de Fonctionnement : les recettes

Il est financé par différentes recettes développées ci-dessous pour un montant total de **4 106 138.70 € :**

1) Les impôts et taxes pour : 2 439 079 € dont :

- Les taxes foncières et d'habitation : 1 015 000 €
- L'attribution de compensation reversée par la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille correspondant au produit des ressources remplaçant la taxe Professionnelle arrêtées au 31 décembre 2011 à hauteur de 985 000 €.
- Le Fonds National de garantie individuelle des ressources : Instauré par l'article 78 de la loi n° 2009-1673 du 30 décembre 2009 de finances pour 2010, ce fonds vise à remédier aux déséquilibres financiers engendrés par la mise en œuvre de la réforme de la fiscalité locale à hauteur de 373 979 €. Il convient de signaler qu'avec la suppression de la taxe professionnelle, la création de nouveaux impôts - contribution économique territoriale (CET) et imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER) - et les transferts de taxe entre niveaux de collectivités, les communes et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre ont en effet vu leurs ressources fiscales évoluer considérablement, à la hausse ou à la baisse.
- Le Fonds départemental des DMTO pour les communes de – 5 000 hab : 20 000 € - Le fonds national de péréquation des droits de mutation à titre onéreux (« fonds DMTO ») est un mécanisme de péréquation horizontale, mis en place par l'article 123 de la loi n° 2010-1657 du 29 décembre 2010 de finances pour 2011 et profondément transformé par la loi de finances pour 2020. La loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021 instaure une garantie du niveau de la péréquation horizontale des départements sur les droits de mutation à titre onéreux (DMTO).
- Le reste des taxes concerne les droits de place et la taxe sur l'électricité pour : 45 100 €.

2) Dotations, subventions et participations : 287 176 € dont :

- Participation départementale : 14 000 €
  (accès à la piscine des collégiens)
- FCTVA : 10 000 €
- Dotation de solidarité rurale : 70 000 €
- Dot. de compensation de la réforme de la taxe professionnelle : 172 324 €
- Compensation au titre des exonérations de Taxe Foncière : 20 852 €

3) Produits des services, du domaine et ventes diverses : 319 300 € dont :

Coupes de bois : 1 000 €
Concession cimetière : 2 000 €
Redevances d'occupation du domaine public (Enedis, GRDF, Orange) : 6 000 €
Redevances des services à caractère culturel : (Château, Médiathèque) : 20 000 €
Redevances et droits des services à caractère sportif (piscine) : 150 000 €
Redevances des services périscolaires et d'enseignement (cantine/garderie) : 65 000 €
Participation aux charges salariales de l'agence postale : 15 000 €
Mise à disposition personnel communal pour sce Assainissement et SMAEP : 11 500 €
Remboursement de frais de portage de repas par CCAS : 28 000 €
Groupement de travaux en communauté de commune (voirie), mise à disposition du centre social pour l'école de musique intercommunale et mise à disposition du personnel du budget Assainissement : 20 000 €
Remboursement frais par des tiers : 800 €

4) Le résultat de fonctionnement reporté en 2024 s'élève 799 583.70 €

5) Autres produits de gestion courante : 191 100 €
Essentiellement locations d'immeubles

6) Remboursements de rémunérations de personnel : 70 000 €

FISCALITÉ LOCALE

Taxes		Taux 2021	Taux 2022	Taux 2023	Taux 2024	Taux 2024
Taxe foncière (Bâti)	Part communale	34,48%	39,65%	39,65%	39,65%	39,65%
	Part Com Com	1,46%	1.53%	1.63%	1.91%	2.01%
	Total T.F.	35,94%	41,18%	41.28%	41.56%	41.66%
Taxe foncière (Non bâti)	Part communale	34,89%	34,89%	34,89%	34,89%	34,89%
	Part Com Com	2.32%	2.46%	2.61%	2.75%	2.92%
	Total T.F.N.B.	37.21%	37.35%	37.50%	37.64%	37.81%

Où va l'argent ?

Section de Fonctionnement : les dépenses

Les ressources de fonctionnement qui ne sont pas affectées à l'investissement permettent d'assurer le fonctionnement courant de la commune dont le montant a été évalué à : **4 106 138.70 €**.

1) **Les charges de personnel dont le montant s'élève à 2 031 000.00 €**

2) **Les charges à caractère général** qui comprennent l'achat de petit matériel, de réparations de bâtiments, de voirie, de matériel roulant, de matériels divers, de maintenance, d'assurances et de fluides s'élèvent à **1 559 916 €**.

3) **Les autres charges de gestion courantes** dont le montant s'élève à **142 040 €** comprennent les contributions diverses, budgets à caractère administratif, le CCAS, les subventions aux associations, les frais de missions, les indemnités et les formations…

4) **Les autres charges** dont le montant s'élève à **62 026.29 €**, comprennent les intérêts sur emprunts, les dépenses imprévues destinées principalement à payer en cours d'année, le FPIC (Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales) et les dotations aux amortissements.

5) **Virement à la section d'investissement pour : 311 156.41 €.**

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

D'où vient l'argent ?

Section d'Investissement : les recettes

La section d'investissement est financée par différentes recettes s'élevant à **2 500 340.23 €** développées ci-dessous :

1) **1- Un emprunt de 1 200 000 €** est provisionné pour la deuxième phase des travaux du Château de Courtanvaux, pour l'aménagement Rue Jean Jaurès, pour les travaux de rénovation énergétique de la piscine. **1 500 €** ont été prévus pour les cautions logements.

2) **Amortissements des subventions** versées à hauteur de **1 055.17 € + 100 €** en réserve foncière pour la vente d'un terrain maitre.

3) **Fonds de compensation de TVA** sur des dépenses d'investissement effectuées l'année précédente à hauteur de **50 000 €** et un excédent de fonctionnement de **129 300.95 €** (pour couvrir les restes à réaliser de la section d'investissement de 2024).

4) **Il s'agit des subventions attendues** dans le cadre de certaines dépenses d'investissement qui y ouvrent droit : étude du petit Château, étude restauration et mise en valeur du site classé Courtanvaux, subvention restauration des 4 bustes originaux, restauration terrasse haute du Château (phase 3), aménagement rue Jean Jaurès, gilet pare-balles pour le policier municipal, construction d'un city stade. Le montant total prévu s'élève à **637 927.70 €**.

5) **Afin de couvrir la totalité des dépenses d'investissement**, il est prélevé sur les recettes de fonctionnement le reliquat des ressources manquantes à savoir **311 156.41 €** pour équilibrer le budget selon les règles de la Comptabilité Publique.

6) **Le produit de la vente** de 2 logements rue Jean Jaurès : **168 000 €** ; produit de la reprise d'une débroussailleuse : **1 200 €** ; produit de la vente du terrain sans maitre route de la Chartre : **100 €**.

Où va l'argent ?

Section d'Investissement : les dépenses

La section d'investissement a été votée à hauteur de **2 500 340.23 €**. Les principales dépenses prévues en 2024 sont les suivantes :

1) **Immobilisations en cours : 1 781 493.56 €**
- Il a été prévu une enveloppe de **10 000 €** pour la restauration de 4 bustes originaux au château de Courtanvaux
- Une troisième tranche de travaux de réhabilitation des terrasses du Château de Courtanvaux est en cours pour **590 000 €**. Ces travaux sont subventionnés par la DRAC et la Fondation du Patrimoine (réponses en attente pour le Conseil régional, le Conseil départemental).
- Solde du marché public restauration terrasses château de Courtanvaux (phase 2) : **738.38 €**
- Travaux de reprise de concession cimetière : **4 615 €**
- Aménagement de la voirie de la rue Jean Jaurès : **281 500 €**
- Éclairage public (8ème année de rénovation) pour **24 000 €**
- Construction d'un city stade : **120 640.18 €**
- Rénovation des installations thermiques de la piscine : **750 000 €**

2) **Immobilisations corporelles : 252 669.93 €**
- Restauration de l'horloge au château de Courtanvaux : **10 000 €**
- Achat de décorations de noël : **9 530.39 €**
- Travaux sur bâtiments communaux : **51 850 €** (Climatisation de l'annexe mairie, alarme Mairie, alarme médiathèque, aménagement bureau agence postale, restauration de la façade immeuble au 14 rue des écoles, remplacement bac dégraisseur extérieur au self, garde-corps parking terrain de tennis, remplacement porte du couloir à l'écoles groupe 2 et portillon arrière-église).
- Matériel et équipements : **181 289.54 €** (poteaux incendies, extincteurs, matériel services techniques, véhicules, matériel informatique, mobilier…).

LES INFORMATIONS LOCALES

3) Emprunts et dettes assimilées : 87 826.69 €

Le poste emprunts et dettes assimilées a été provisionné à hauteur de **86 326.69 €** correspondant au remboursement en capital des emprunts, **1 500 €** pour les cautions logements.

4) Immobilisations incorporelles : 160 746.75€

- Étude diagnostic extérieur du petit château : **17 520 €**
- Étude restauration et mise en valeur du site classé Courtanvaux : **46 212 €**
- Étude diagnostic porte d'entrée du château : **20 000 €**
- Maîtrise d'œuvre restauration terrasse haute phase 3 du château de Courtanvaux : **51 489.02 €**
- Étude de faisabilité des gymnases en vue d'une éventuelle réhabilitation : **17 040 €**
- Maîtrise d'œuvre aménagements rue Jean Jaurès : **8 485.73** €

5) Subventions d'équipement versées : 174 900 €

Participation aux travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques rue Jean Jaurès (maître d'ouvrage : Conseil Départemental de la Sarthe).

6) Opérations patrimoniales : 100 €

Achat terrain sans maître route de la Chartre.

7) Déficit d'investissement pour l'année 2024 : 42 603.30 €

En conclusion le budget principal de l'exercice 2025 toutes sections confondues a été voté à hauteur de : 6 606 478.93€

Pour historique

2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
6 208 765.79€	5 358 026.60€	5 367 517.51€	4 936 339.63€	4 545 803.12€	5 073 417,21€	5 497 232.63€

2017	2016	2015	2014
5 547 958,13€	5 501 320,97€	5 760 319.00€	6 311 060.00€

LE TERRAIN MULTISPORT

Réalisé en juin 2025 le long de la voie verte, le city stade présente de nombreux avantages pour la commune, tant sur le plan social que sportif. Sa localisation stratégique entre la piscine, le camping et la médiathèque permet de compléter et d'enrichir les équipements de loisirs déjà présents, créant un véritable pôle d'attractivité pour les habitants et les vacanciers.

Grâce à son accès par la promenade de la Pléiade ou la voie verte, le city stade garantit un cheminement sécurisé, notamment pour les enfants qui peuvent s'y rendre à pied ou à vélo sans dangers. La facilité d'accès encourage ainsi la fréquentation et rend la pratique du sport plus inclusive.

Ce terrain multisport permet la pratique de plusieurs disciplines (football, basket, handball, volleyball, etc.), ce qui répond aux besoins et envies d'un public varié, des plus jeunes aux adultes. Sa polyvalence favorise le développement physique, l'esprit d'équipe, et l'apprentissage du « vivre ensemble ».

En enrichissant les infrastructures de loisirs, le city stade contribue ainsi au dynamisme global de la commune, tout en participant à la lutte contre la sédentarité, particulièrement chez les jeunes.

En résumé, la création d'un city stade à cet emplacement offre à la fois un service pratique, convivial et sécurisé, en parfaite synergie avec les infrastructures existantes et au bénéfice de tous.

Montant des travaux :
- Agorespace : 93 600.00 € TTC (city stade)
- COLIN TP : 27 040.18 € TTC (débroussaillage, dalle et cheminements)

Subvention :
- Région : 60 374.00 €

L'ÉTAT CIVIL

MARIAGES

- **Anicet MALINGE et Maryline TORTEVOIS**, 29 route de Vancé ;
- **Bruno DAUGY et Céline NOURY**, 5 le Dhuit ;
- **Bruno PAPIN et Céline FABUREL**, 20 rue Gilles Renard ;
- **Patrice HETAY et Liliane CHANTEPIE**, 6 allée de Courchet ;
- **Stéphane ARVIER et Mégane HOPEN**, 12 rue Paul Herbault ;
- **Manolo MARTINEZ et Naïma BELLIR**, 1 le Petit Cruchon ;

NAISSANCES

- **Eden BOURREAU**, 2 allée de Courchet ;
- **Thibault JANVIER**, 9 rue des écoles ;
- **Silia BACHRAOUI**, 1 square de la République ;
- **Jayden BOUICHER** CLÉMENT, 34 rue Pasteur ;
- **Coline LAGACHE MARIO**N, 44 avenue de la Gare ;
- **Sohan LAVIRON**, 39 rue Georges Brassens ;
- **Elio ESCARAVAGE**, 15 avenue de Courtanvaux ;
- **Nino COUTY**, 23 rue de Touraine

DÉCÈS

Elisabeth LEVAUX veuve LEGENDRE, « La Massuère » ;
Sylvine FUSIL veuve GERMOND, EHPAD Louis Pasteur, 40 rue Pasteur ;
Murielle MÉRY épouse LE ROYER, « La Champinière » ;
Yvette MATILLET veuve GUÉDÉ, « La Chesnaie » ;
Olivier ROBERTON, EHPAD Louis Pasteur, 40 rue Pasteur ;
Michel LECOMTE, 21 rue Gilles Renard ;
Marie DUPONT veuve DUPAIN, EHPAD Louis Pasteur, 40 rue Pasteur ;
Gilberte GUILLONNEAU veuve MELET, EHPAD Louis Pasteur, 40 rue Pasteur ;
Irène DELAPIERRE veuve DESNEUX, 37 rue Pasteur ;
Elise LAINAULT veuve ALUZE, 20 rue Auguste Hubert ;
Jean-Luc MARTIN, 76 rue Émile Zola ;
Jean POËTTE, EHPAD Louis Pasteur, 40 rue Pasteur ;
Bruno LAURENT, 21 rue Berziau ;
Serge COCHIN, EHPAD Louis Pasteur, 40 rue Pasteur ;
Nicole COSME, 21 place de Guibert ;
Bruno BILANCIA, 13 rue des Varennes ;
Colette BEAUCLAIR épouse MENU, EHPAD Louis Pasteur, 40 rue Pasteur ;
Jeanne CHAUVIN veuve TUEUR, 53 rue Jean Jaurès ;
Maurice HETE, 15 rue André Malraux ;
Marinette TILLIER épouse METIVIER, EHPAD Louis Pasteur, 40 rue Pasteur ;
Thérèse GUILLAUME veuve LERAY, EHPAD Louis Pasteur, 40 rue Pasteur ;
Huguette CHAUVEL veuve CORNET, 4 rue Louvois ;
Madeleine ROUSSEAU veuve SOULARD, EHPAD Louis Pasteur, 40 rue Pasteur ;
Madeleine THÉNAISIE veuve PLOT, EHPAD Louis Pasteur, 40 rue Pasteur ;
Monique BOURGUIGNEAU épouse GUILLAUME, 18 rue Émile Zola ;
Rolande LEFÈVRE veuve PELTIER, EHPAD Louis Pasteur, 40 rue Pasteur ;
Raymond LEMÉE, 33 rue du Val de Braye ;
Serge DOMMÉE, 6 le Clos Mahieu ;
Irénée ROUSSEAU veuve MOILLIET ; EHPAD Louis Pasteur, 40 rue Pasteur ;
Muguette GUÉRINEAU veuve GASTINOIS, EHPAD Louis Pasteur, 40 rue Pasteur ;
Bernard MERCIEUX, 16 rue des Varennes ;
François BEAUTRU, 8 allée Léo Delibes ;
Odette JOURNET veuve AURIAU, 9 rue de Touraine ;
Louisette CRUCHET veuve GALPIN, 7 place de la Tour ;
Françoise SLOMIANA divorcée CHARLES, 21 avenue de Courtanvaux ;
Dominique LESUEUR, « Les Fougères » ;
Evelyne GERBRON épouse MARIS, 3 rue Auguste Hubert ;
Michel CANY, 43 rue Alfred de Musset ;
Josette BIDEAUX veuve ROGISTER, 14 rue du 8 mai 1945 ;
Gilberte DAGUENET veuve POITOU, EHPAD Louis Pasteur, 40 rue Pasteur ;
Guy MENU, EHPAD Louis Pasteur, 40 rue Pasteur ;
Paulette SAUSSEREAU veuve LEBIS, EHPAD Louis Pasteur, 40 rue Pasteur ;
Gisèle PAPIN veuve COURTIN, EHPAD Louis Pasteur, 40 rue Pasteur ;
Jean-Marie PILÂTRE, 5 rue du Val de Braye ;
Irina ORZECHOWSKI, « Les Boderies » ;
Michèle POITOU épouse DEROUINEAU, 21 rue André Malraux ;
Rémy LEBOURHIS, EHPAD Louis Pasteur, 40 rue Pasteur ;
Michèle CLÉMENT épouse BONVALET, 12 route de Cogners ;
Jacqueline TOGNERI veuve DEGARNE, EHPAD Louis Pasteur, 40 rue Pasteur ;
Hubert GALPIN, 2 lieu-dit la Gourdière

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le C.C.A.S de Bessé-sur-Braye est géré par un Conseil d'Administration composé de 13 membres : le maire (président de droit) et en nombre égal de membres élus en son sein par le Conseil Municipal et de membres d'associations nommés par le maire. Le Maire est secondé par un vice-président.
Le Conseil d'Administration est installé pour la durée du mandat des élus locaux.
Les ressources du C.C.A.S lui sont propres et son budget est autonome par rapport au budget municipal. Les moyens financiers propres au C.C.A.S sont néanmoins relativement limités. Les recettes sont constituées en majorité d'une subvention de fonctionnement versée par la commune, de dons, des participations des usagers aux services.
Le Centre Communal d'Action Sociale a pour mission d'accueillir, d'écouter, d'informer et d'orienter les citoyens besséens touchés par un problème familial, social ou financier.
Ses principaux domaines de compétence et d'intervention sur la commune sont : l'action sociale et l'insertion, la famille et la petite enfance, les personnes âgées, les personnes handicapées. Le C.C.A.S assure aux besséens et besséennes, quels que soient leur âge, leur condition sociale ou les difficultés qu'ils rencontrent, un service public au plus proche de leurs préoccupations.
Le C.C.A.S œuvre en lien étroit avec les services de l'État et du département, la Caisse d'Allocations Familiales de la Sarthe, les autres institutions publiques et l'ensemble du secteur associatif local.

Le portage de repas à domicile

La ville de Bessé-sur-Braye propose à ses habitants un service de portage de repas à domicile pour les plus de 60 ans, pour toute personne reconnue handicapée, sans condition d'âge sur présentation d'un certificat médical, ou toute personne dont la situation aura fait l'objet d'une étude par les membres du C.C.A.S. Le bénéficiaire doit résider à Bessé-sur-Braye (inscriptions auprès du service social de la Mairie).
Le prix d'un repas est de 8,70 € (au 01/01/2026).

Bien vieillir à domicile, c'est aussi bien manger !

Le banquet et le goûter annuels des Aînés Besséens

Plaisir des papilles et du vivre ensemble !
Le C.C.A.S convie chaque année les administrés de la commune ayant 70 ans et plus à un repas savoureux, chaleureux et gratuit, animé par un orchestre, en avril.
Il ne faut pas oublier le goûter de Noël, mi-décembre, animé par un humoriste, pour les personnes âgées de 65 ans et plus, et un bon d'achat d'une valeur de 12 euros pour les administrés à partir de 70 ans, à dépenser auprès des commerçants de Bessé-sur-Braye.
Depuis l'année dernière, les inscriptions au banquet et au goûter se font uniquement en mairie (pas d'inscription par téléphone) lors de permanences connues sur les divers supports de communication (affichage, panneau lumineux, bulletin de la semaine etc…). Lors de ces permanences le bon d'achat est remis à chaque bénéficiaire qu'il participe ou non au goûter.
Le maintien de ces animations sera étudié par la prochaine municipalité qui décidera de la suite à donner à ces rendez-vous conviviaux.

Les véhicules mis à disposition

Le C.C.A.S met à la disposition des personnes en recherche d'emploi (ex: les vendanges) un véhicule 9 places. Ce mini bus sert de navette pour transporter les bénéficiaires des Restaurants du Cœur à Saint-Calais. Les associations besséennes peuvent aussi le réserver afin d'emmener les enfants aux manifestations sportives ou aux sorties d'été (ex : centre aéré). Mais aussi un scooter permettant des déplacements rapides et pratiques. Ces équipements sont mobilisés en fonction des demandes et dans le respect des règles d'utilisation fixées par le CCAS.

Les actions

Le CCAS a poursuivi cette année ses actions en organisant deux temps forts : les vendanges qui ont permis de rassembler des demandeurs d'emploi autour d'une récolte conviviale chez Mme Laure-Anne NICOLAS, viticultrice à Lhomme.

Le CCAS s'est également engagé pour Octobre Rose en rappelant l'importance du dépistage du cancer du sein en récoltant 826 euros au profit de l'association « Ruban Rose ».

© Africa Images / Canva

Le Centre Communal d'Action Sociale de Bessé-sur-Braye est à votre disposition à la Mairie de Bessé-sur-Braye (service aide sociale) ou par téléphone au 02 43 63 09 88.

CAP AIDANTS : PRENDRE SOIN DE SOI POUR PRENDRE SOIN DE SON PROCHE

L'aidant assiste dans les actes de la vie quotidienne une personne de son entourage proche, qui du fait d'un handicap, d'un âge avancé ou d'une maladie ne peut pas vivre en totale autonomie.

Accompagner un proche en perte d'autonomie est difficile, source de stress et de fatigue.

La plateforme de Répit Cap'Aidants s'adresse aux proches aidants soutenant une personne de plus de 60 ans en perte d'autonomie et dans une démarche de maintien à domicile.

Cap'Aidants propose :

- Le répit à domicile, les professionnelles de santé veillent sur votre proche aidé lorsque vous devez vous absenter ou avez le besoin de souffler.
- Un soutien psychologique, le psychologue clinicien vous écoute et vous conseille dans votre relation d'aide.
- Des temps de convivialité, des ateliers de formation, des temps d'informations, une orientation vers les partenaires du territoire en fonction des besoins.

Pour tous renseignements : 07 84 02 12 68
a.pourmarin-jardin@ehpadalberttrotte.fr

REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Un registre pour aider les personnes fragiles et/ou isolées en cas de risques exceptionnels (canicules, grands froids, inondations, crises sanitaires…).

Modalités d'inscription
L'inscription sur le registre est opérée à tout moment en complétant le formulaire disponible à la mairie de Bessé-sur-Braye. Elle est facultative et nécessite une démarche volontaire.

Il convient de souligner qu'en parallèle les agents communaux chargés du portage de repas à domicile aux personnes souvent seules ou fragiles ont pour mission de prendre des nouvelles de ces personnes et de signaler d'urgence tout problème rencontré afin que des mesures rapides soient prises. **De même il apparait opportun que toute anomalie suspectée pour un voisin fragile soit signalée à la mairie, à l'adjoint d'astreinte au 06 73 88 39 56 ou aux Pompiers (18) afin d'agir et éviter tout drame.**

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION 2026

Chers administrés,

Un agent recenseur, recruté par la commune, déposera dans votre boîte aux lettres un courrier pour vous informer du recensement de la population. Puis, l'agent vous déposera une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne, c'est simple et rapide pour vous. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement. Nous vous rappelons que le traitement de vos données est mené de manière strictement confidentielle.

Votre participation est essentielle et obligatoire.

Vos agents recenseurs
De gauche à droite :
M. Michel BURDIN
M. Frédéric CAVALIER
M. Fabrice SCHNECKENBURGER
Mme Hélène JEULIN

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune.

Ils permettent de :
1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Recensement de la population 2026
www.le-recensement-et-moi.fr

Du 15 janvier au 14 février 2026

LA PRÉVENTION SUICIDE

La région des Pays de la Loire présente un taux de suicide supérieur à la moyenne nationale. La Sarthe est plus touchée que les autres départements de la région. La moyenne nationale est de 13 décès pour 100 000 habitants, le taux en Sarthe est de 22 pour 100 000 soit presque le double.

La crise suicidaire est une crise psychique, où la personne se sent dans une impasse. La souffrance est telle que la personne est alors persuadée que la mort apparaît progressivement comme la seule issue à cette crise. L'association de différents signes ou changements de comportement comme : l'irritabilité, les troubles du sommeil, les conduites à risque, expression d'idées et d'intentions suicidaires, changement de comportement, un contexte de vulnérabilité peut faire suspecter l'existence d'une crise.

L'aspect violent et inattendu d'une mort par suicide a un impact fort sur la famille. Votre médecin généraliste est le professionnel qui pourra vous conseiller de bénéficier de soins auprès de l'EMPS. L'évaluation de chaque situation amènera les professionnels à proposer des soins adaptés à vos besoins, soit en participant au groupe de parole des familles endeuillées par suicide, soit en proposant des soins individualisés pour gérer les situations de crise ou les suivis de deuil

Face à ce problème de santé publique, l'EPSM de la Sarthe a constitué **une équipe mobile de prévention du suicide (EMPS) qui intervient auprès de toutes structures, professionnels ou bénévoles du domaine sanitaire, social, médico-social ou associatif sur l'ensemble du département de la Sarthe.**

Cette équipe spécialisée vient en appui aux professionnels pour proposer des soins individualisés, adaptés à chaque situation et pour toutes les tranches d'âges.

Dans tous les cas, il est important de contacter :

- en priorité, **votre médecin généraliste**
- le centre médico-psychologique dont dépend la personne concernée - voir le site de l'EPSM www.epsm-sarthe.fr, encart sur la page d'accueil, «où consulter ? »
- les lignes d'écoute :
  - Suicide écoute **01 45 39 40 00**
  - SOS amitié Le Mans..... **02 43 84 84 84**
  - SOS dépression **0 892 70 12 38**
  - SOS Suicide phénix..... **01 40 44 46 45**

Et en cas d'urgence :

- le centre 15
- ou de se rendre aux urgences du Centre Hospitalier le plus proche.

La prévention du suicide passe par le dialogue, alors parlez-en autour de vous.

EPSM de la Sarthe
Établissement Public de Santé Mentale

LES ÉCOLES

ÉCOLE MATERNELLE " BOURG JOLI"

Année scolaire 2025 / 2026

62 élèves sont scolarisés à l'école maternelle de Bessé-sur-Braye et sont répartis de la manière suivante :

- La classe de Patricia Tessier accueille 25 élèves de Grande Section.
- La classe de Gabrielle Gerbron accueille 18 élèves de Moyenne Section.
- La classe de Gaëlle Le Bozec, directrice, accueille 14 élèves de Petite Section et 5 TPS nés en 2023.

Les inscriptions se font en mairie avec le livret de famille, et le carnet de santé. Il faut ensuite prendre rendez-vous à l'école maternelle afin de procéder à l'admission de votre enfant avec de nouveau, son carnet de santé, votre livret de famille et la fiche d'inscription de la mairie. Il faut noter que la scolarisation des enfants est obligatoire à la rentrée de l'année de leurs 3 ans, soit en PS.

Quelques projets pour cette année :

Comme tous les ans, les enfants de Grande Section bénéficient de l'intervention d'un Dumiste, qui une fois par semaine, les initie à la musique et au chant et ils participeront au concert de fin d'année avec l'école élémentaire. C'est l'occasion de travailler sur un thème commun.

Les ateliers médiathèque ont repris : ateliers de lecture, jeux et lectures offertes par Maryline (à l'école pour les PS et à la médiathèque pour les MS et GS).

Le cycle piscine a eu lieu en septembre et octobre.

Grâce à l'association des parents d'élèves « Association du Bourg Joli » dont la présidente est Mme Julia Maurice, les enfants assisteront à deux spectacles : un de marionnettes qui est déjà programmé pour janvier, et un musical en avril 2026. De plus ils bénéficieront d'une sortie scolaire

L'association prévoit d'autres activités dans l'année, comme la vente de chocolats, brioches, objet à personnaliser… ainsi que l'organisation de la fête de fin d'année qui aura lieu vers la fin juin. Une bourse aux jouets et vêtements aura lieu le 29 novembre à la Pléiade.

Nous remercions toutes ces personnes pour leur implication au quotidien.

En 2024/2025

Les élèves ont pu profiter d'une sortie scolaire commune :
Nous avons fait le choix de partir toute l'école au moulin de Rotrou à Vaas le jeudi 12 juin. Ce fut une très belle journée ensoleillée, des ateliers d'une grande qualité et adaptés aux enfants, avec un bel encadrement. Nous avons travaillé le vocabulaire autour des céréales, du pain, de la farine, et plus scientifique : les roues, axes et courroies, construction d'une roue avec expérimentation et visite du moulin. Les enfants ont été ravis !

Projet fresque murale (ADAGE) :
Cette mise en œuvre avec notre artiste plasticien Rémi Bertrand, a été un projet magnifique. Les enfants ont pris part au thème de la jungle avec plaisir (propositions, croquis en amont et réalisation). L'inauguration a permis de voir l'implication des parents venus nombreux ! Merci encore aux partenaires financiers et au soutien de la mairie.

L'année s'est aussi terminée en musique, lors du concert sur le thème de la mer, qui a lieu tous les ans à la Pléiade, avec les enfants de l'élémentaire.

De même, les MS et GS ont pu se rendre à la piscine, et continuer les apprentissages sur les 11 séances.

Grâce aux actions avec la médiathèque, les enfants ont pu bénéficier des ateliers proposés.

Nous remercions la municipalité pour son soutien dans les projets, et les concertations régulières.

Les horaires de l'école :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h45 à 11h45 et de 13h15 à 16h15.

G. Le Bozec,
directrice de l'école maternelle du Bourg Joli

CONTACT
02 43 35 33 83
Mèl : ce.0720551h@ac-nantes.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PAUL SEGRÉTAIN

Depuis le lundi 1er septembre, les élèves ont repris sereinement le chemin de l'école : 91 élèves ont été accueillis à l'école élémentaire cette année dans 5 classes du CP au CM2.

Voici la répartition :
- La classe de Sacha Ballet accueille 13 CP et 5 CE1.
- La classe de Mélanie Hubert accueille 21 CE1.
- La classe de Edwige Girard, directrice et Lola Saelen accueille 19 CE2.
- La classe de Marina Duguet accueille 6 CE2 et 12 CM1.
- La classe de Christophe Raday accueille 15 CM2.

Nous bénéficions aussi de la présence de Cassidy Debray en service civique et toujours des interventions de Mme Girard et Mme Porcheron pour aider les élèves en difficulté.

Les différentes actions pour l'année 2025-2026

Les élèves ont participé à l'action « nettoyons la nature » le vendredi 26 septembre sur le site de Courtanvaux ou de la voie verte : ils ont récolté près de 22 kg de déchets.

Les élèves ont participé à « la course du téléthon » avec les élèves de l'école maternelle, le vendredi 5 décembre Place J. Dufournier.

Bien sûr, soucieuse de la santé des élèves, l'école avec le soutien de la commune propose sept séances au centre aquatique, huit séances de basket-ball et six séances de football encadrées par des éducateurs sportifs.

Les CM2 bénéficient quant à eux des cinq séances de rugby à la place du foot.

Les classes sont accueillies régulièrement à la médiathèque pour des ateliers lecture/ poésie ou pour aborder différents thèmes d'éducation civique.

Un intervenant musique vient tous les lundis à l'école afin d'animer des séances en chant et en rythme. Les CM1 continuent le « projet orchestre de cuivres ». Ils s'essaient au tuba, au trombone à coulisse ou à la trompette. Malgré un fort stress, ils ont eu réussi à présenter un petit morceau au concert de fin d'année.

Les voyages de l'an passé

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 sont allés à Super Besse fin janvier : nous sommes arrivés sous la neige et nous avons pu skier, faire des balades en raquettes et dans des traineaux tirés par des chiens sous une neige fraîche ! Très beaux souvenirs !

Les CP-CE1 sont quant à eux allés passer une journée au parc Terra Botanica d'Angers.

Les sorties et voyages sont financés, en grande partie, par la mairie et par l'APE école P. Segrétain. Nous les remercions pour leur soutien.

E. Girard
Directrice École élémentaire P. Segrétain

CONTACT
02 43 35 33 93
Mèl : ce.0720549f@ac-nantes.fr

LE COLLÈGE DE COURTANVAUX

Un site agréable pour la réussite scolaire des élèves.
Le collège accueille, cette année, 134 élèves répartis en 6 classes.

Tous les élèves pratiquent l'anglais en 1ère langue. À partir de la 5ème, ils apprennent l'espagnol en 2ème langue.

Les classes de 6ème bénéficient de l'option « Français-culture antique » leur permettant d'améliorer à partir du latin et du grec, la langue française.

L'option « jeunes sapeurs-pompiers », unique en Sarthe, en partenariat avec le Centre de Secours de Bessé-sur-Braye, est proposée aux élèves du cycle 4.

L'accompagnement personnalisé est mis en place pour tous les niveaux. Une aide individualisée dans le cadre des études obligatoires est proposée aux élèves.

Le dispositif Devoirs faits est mis en place pour accompagner les élèves.

Les Enseignements de pratique interdisciplinaire pour les élèves de cycle 4 (5e-3e) pourront faire l'objet d'un oral au DNB.

119 demi-pensionnaires fréquentent le service de restauration.

Quelques sorties pédagogiques, projets et voyages prévus cette année
une journée à Nantes, un séjour de cohésion dans les Alpes pour les élèves de 6ème des sorties culturelles (théâtre et cinéma), la participation au concours *« Une case en plus »* en partenariat avec la médiathèque…

Mais aussi tout au long de l'année : l'Association sportive, les activités du FSE, du Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (sécurité routière, équilibre alimentaire…), les séances de CPS (Compétences Psycho-sociales).

Des actions seront aussi organisées autour des questions de développement durable et dans la lutte contre le harcèlement.

La direction et la vie scolaire :
Principal : Alain PORTELA
Principal adjoint : Marc LANDAIS

Les personnels :
- 15 enseignants
- 1 documentaliste
- 3 AESH
- 1 chef de cuisine
- 1 second de cuisine
- 2 personnels d'entretien
- 1 ouvrier d'entretien
- 1 infirmière 1 jour /sem.
- 1 PsyEN (orientation) ½ jour/sem.

Le Foyer socio-éducatif du Collège de Courtanvaux

Le FSE propose des activités aux élèves sur la pause méridienne entre autres : club jeu, musique, mécanique, tournoi de babyfoot, informatique. Le FSE participe financièrement aux différentes sorties et voyages du collège. Le FSE organise le spectacle de fin d'année (ouvert au public) qui aura lieu cette année le mardi 23 juin 2026 à la salle de la Pléiade.

L'Association sportive du Collège de Courtanvaux

L'Association Sportive du Collège, ouverte à tous, propose aux élèves de participer à des activités sportives. Un soixantaine d'élèves est licencié. Ces entraînements ont pour but de faire découvrir plusieurs activités (collectives, athlétiques, gymniques, etc.) et de participer à des compétitions avec les autres collèges du district (Saint-Calais, Bouloire, Le Grand Lucé) et à des championnats (départementaux, régionaux, nationaux) selon les qualifications.

Les activités proposées le midi durant l'année : badminton, handball, football, basket, tennis de table, balle aux prisonniers, baby-foot, step et laser-run. Le mercredi après-midi est réservé aux compétitions UNSS et dépend du calendrier des épreuves.

Spectacle de Noël

Comme chaque année, la municipalité a offert un spectacle de Noël aux enfants des écoles maternelle et élémentaire, qui a eu lieu le 18 décembre à la salle de la Pléiade.

Cette année, c'est La Compagnie du Métronome qui a diverti les enfants de la maternelle et de l'élémentaire.
« Dans le grand atelier du Père Noël, l'ambiance est joyeuse et magique. Les lutins s'affairent à la préparation des commandes, entourés de montagnes de cadeaux colorés. Floconnette, la petite lutin malicieuse, vérifie les commandes avec attention pendant que Capucine (luciole) emballe soigneusement les jouets avec de jolis papiers scintillants. Des petits lutins ont été choisi parmi les enfants, eux aussi participent à l'atelier préparation de commande. Avec leurs sourires et leurs petites mains appliquées, ils aident à trier les cadeaux et à remplir le traineau ».

Tout au long du spectacle, les enfants ont pu participer à la réussite de ce spectacle par leur participation, leurs applaudissements et le dynamisme de tous. Leurs yeux pétillants montrent à quel point ce moment a été joyeux.

L'arrivée du Père Noël a été accueilli avec une grande joie par les enfants, Il a remis à chacun d'entre eux un sachet de bonbons et de clémentines. Les enfants eux aussi ont offert des cadeaux au Père Noel, dessins, bonbons, stickers et bien sûr, ils se sont assuré que le Père Noël avait bien reçu leur commande.

LE CHÂTEAU DE COURTANVAUX

Le château de Courtanvaux enregistre une hausse de la fréquentation des individuels de 9,8 % par rapport à 2024. Au total, ce sont 2 252 personnes qui ont assisté à une visite guidée dispensée entre les mois de mai et septembre 2025.

L'agenda du château a été particulièrement riche cette année, ponctué de nombreuses animations et manifestations. Parmi les temps forts, citons les visites à la lueur des bougies, le marché de producteurs locaux, la 4ème édition des 6h VTT organisées par l'Anille Braye Triathlon, la 25ème fête des plantes « Courtanvaux côté jardin », les concerts « Consolation » et « Sur les rives du Danube », l'inauguration de la route européenne d'Artagnan, l'événement « Auto-solidaire », le Festival Musique à Courtanvaux, le Festival des Arts Plastiques, le cinéma plein air avec animation musicale et food-truck, l'animation « Meurtre au château » et les Journées européennes du Patrimoine.

Pause rafraîchissante dans le décor du château !

Dans la cour d'honneur, et durant la saison touristique, accordez-vous un moment de détente autour d'une boisson fraîche ou chaude. Lors d'une balade ou au fil de votre visite du château de Courtanvaux, laissez-vous tenter par un jus de pomme local ou une bière sans alcool, tout en admirant le jardin à la française et les terrasses baignées de lumière.

En 2025, les visiteurs ont également pu savourer des glaces et sorbets artisanaux, ainsi que de délicieux biscuits, dont un sablé spécialement créé à l'effigie du château.

Visites guidées :

Tous les jours sauf les lundis et les jours de réception. Pas de visite libre.

- en mai, du mardi au dimanche, départs à 14h30, 15h30 et 16h30 ;
- en juin, du mardi au vendredi à 15h30 et les samedi et dimanche à 14h30, 15h30 et 16h30 ;
- en juillet et août, du mardi au dimanche à 11h, 14h30, 15h30 et 16h30 ;
- en septembre, du mardi au vendredi à 15h30 et les samedi et dimanche à 14h30, 15h30 et 16h30.

Le château est ouvert toute l'année sur réservation pour les visites privées et les groupes.

Tarifs 2026

- Adulte : 7,50 €
- Enfant (de 7 à 17 ans) : 4 €
- Étudiant : 6,50 €
- Adulte en situation de handicap : 6,50 €
- Groupe (à partir de 10 personnes) : 6,50 € / adulte et 3,50 € / enfant
- Forfait « visite privée » (de 2 à 9 personnes) : 80 €
- Location d'un costume le temps de la visite : 2 €

Suivez toute l'actualité du château de Courtanvaux sur facebook (@chateau.de.courtanvaux) et instagram (chateaucourtanvaux) !

Devenez mécène du château de Courtanvaux

Appel aux dons pour la restauration de la terrasse haute

La Fondation du Patrimoine et la commune de Bessé-sur-Braye ont lancé une collecte de dons en faveur de la restauration de la terrasse haute du château de Courtanvaux. Ce chantier d'envergure, engagé en septembre 2025, porte sur la réhabilitation du mur de soutènement et du sol de la terrasse haute, ainsi que des salles troglodytes et du mur de l'enceinte seigneuriale de la cour d'honneur.

L'objectif de la collecte est fixé à 60 000 €. Grâce à la mobilisation de 121 donateurs, près de la moitié de cette somme a déjà été réunie. Vous aussi, participez à la préservation de ce joyau du patrimoine local

Les bulletins de don sont disponibles à la mairie et à l'accueil du château. Il est également possible de contribuer directement en ligne en scannant le QR code ci-contre :

3 bonnes raisons de donner :

1°/ Soutenir la sauvegarde du château de Courtanvaux, patrimoine emblématique de notre territoire.

2°/ Bénéficier d'une réduction d'impôt sur le montant de votre don.

3°/ Recevoir une contrepartie selon le niveau de contribution : visite privilège, bloc-notes à l'effigie du château, ou encore votre nom inscrit sur une tuile, une brique ou un pavé servant à la restauration de la terrasse haute du château…

LA MÉDIATHÈQUE

En 2025, la médiathèque a dénombré 357 inscrits actifs, pour un total de 4 926 prêts de livres, BD, mangas, magazines et CDs, parmi un fonds riche de 9 046 documents.

La médiathèque est bien plus qu'un simple lieu de lecture. Elle offre une sélection de jeux à jouer sur place, seul ou à plusieurs, ainsi qu'un accès à deux postes informatiques dotés d'internet et de logiciels de bureautique.

En complément de l'accueil régulier des classes de maternelle et de primaire, le partenariat avec le collège Courtanvaux s'est poursuivi à travers diverses actions, notamment le projet **« Une case en plus »**. Le lien tissé avec le Relais Petite Enfance s'est également consolidé grâce à la mise en place d'animations partagées, toujours très appréciées des participants.

L'année 2025 a été marquée par plusieurs temps forts, dont le récolement (inventaire) des collections de la médiathèque. Citons également les séances bébés-lecteurs destinées aux tout-petits, les ateliers **« Les dix doigts »**, l'exposition consacrée à la libération de Bessé-sur-Braye, les divers ateliers manuels, ainsi que les ventes de livres désherbés des collections qui ont rencontré un grand succès.

Enfin, un grand merci aux bénévoles qui œuvrent au bon fonctionnement du lieu !

MédiaBox

MédiaBox est une plateforme numérique qui permet aux adhérents de la médiathèque d'accéder gratuitement et légalement à une multitude de contenus (musique, presse-magazine, cinéma, formations...) de qualité et sans publicité 7j/7 24h/24.

Nouveau

découvrez dès à présent une sélection de livres numériques !

Pour vous inscrire, rendez-vous sur : mediabox.sarthe.fr

Horaires d'ouverture au public :
- Mardi : 9 h 30-12 h et 16 h 30-18 h 30
- Mercredi : 14 h-18 h
- Jeudi : 9 h 30-12 h
- Vendredi : 9 h 30-12 h et 16 h 30-18 h 30
- Samedi : 9 h 30-12 h 30

Fermée les jours fériés.

Tarifs 2026 :
- Adulte besséen : 6 € • Adulte non besséen : 7 €
- Enfant moins de 18 ans : Gratuit

Autres services :
- Impression / photocopie : de 0,30 € à 2,10 € (selon format et couleur)
- Scan : 0,30 €
- Fourniture & perfo-relieuse avec façon : 3 €
- Plastification avec façon : de 0,30 € à 0,50 €
- Café / thé : 0,50 €
- Consultation sur place de documents : Gratuit
- Accès aux postes informatiques et à internet : Gratuit

LIVRE ET NOUS

"Livre et nous", service de portage de documents à domicile

Le portage de documents à domicile est un service proposé par la médiathèque municipale en partenariat avec le CCAS de Bessé-sur-Braye. L'objectif est de rompre l'isolement des Besséens qui sont dans l'incapacité temporaire ou permanente de se déplacer en leur permettant un accès à l'information, à la lecture et autres médias.

Ainsi, le bénéficiaire du service peut, une fois par mois, se faire livrer à domicile jusqu'à 5 documents et 2 magazines. Il doit au préalable remplir un coupon-réponse à retourner à la médiathèque et s'acquitter d'un droit d'inscription de 6 € / adulte en 2026 (valable un an à partir de la date d'inscription).

GROUPAUTO TOP GARAGE

DISTINXION autos.fr
GARAGE GIRARD
Entretien toutes marques
Tôlerie - Peinture - Mécanique
Réparation et pose de pare-brise
Voiture neuves et d'occasion
Ouvert du lundi au samedi
4, route de l'Ormeau - Z.A. Les Chapelles
72310 BESSÉ-SUR-BRAYE
Tél. 02 43 35 12 88 - Port. 06 73 89 62 26
E-mail : garagegirard@wanadoo.fr
Voir parc d'occasion sur le site : www.girardbesse.fr

LE PERCHE SARTHOIS

Le Pays du Perche Sarthois est une structure de coopération et de mutualisation pour la mise en œuvre de projets de développement du territoire. Fort de ses 73 communes, il regroupe les communautés de communes du Gesnois Bilurien, du Perche Emeraude et des Vallées de la Braye et de l'Anille, pour un total de plus de 73 000 habitants.

Le Perche Sarthois mène principalement des missions de :
- Valorisation du patrimoine, dans le cadre de son label Pays d'Art et d'histoire (Pah),
- Développement et de promotion touristique,
- Aménagement du territoire, de planification, grâce à l'élaboration de son SCoT-AEC, en lien avec le développement durable, l'environnement et l'adaptation au changement climatique,

Édition 2025 guide rando qui fait peau neuve

Ce guide est une invitation à la flânerie sur nos sentiers où le patrimoine architectural et naturel vous sera conté. Présenté sous forme de classeur, vous y trouverez 50 circuits Beauté des paysages et découvertes assurées : **prix de vente : 10 €**

Guide disponible dans les libraires, offices de tourisme et mairies partenaires.

Le Pays d'art et d'histoire vous accompagne toute l'année !

Le Pays d'art et d'histoire du Perche sarthois agit toute l'année pour valoriser le patrimoine des communes en proposant de nombreuses animations à destination du public.

• L'inventaire général du patrimoine

En partenariat avec la Région des Pays de la Loire, l'inventaire du patrimoine du Perche Sarthois se poursuit. Après l'étude des bourgs, l'inventaire du patrimoine de la vallée de la Braye a débuté en 2025 par la commune de Vibraye.

Parallèlement, la valorisation de l'inventaire des bourgs continue grâce à l'exposition *« Ô mon bourg »* qui présente la synthèse des recherches effectuées. Elle sera visible en 2026, à Bessé-sur-Braye (du 13 janvier au 28 février),

• L'éducation artistique et culturelle

Le service éducatif du Pays d'art et d'histoire intervient dans les communes du Perche Sarthois toute l'année, à la demande des établissements scolaires et des structures d'accueil des enfants, afin de les sensibiliser dès leur plus jeune âge au patrimoine local.

Le Pays du Perche Sarthois soutient vos projets dans le cadre de LEADER !

La nouvelle convention-cadre LEADER 2023-2027 a été signé avec la région le 22 avril 2025 par voie dématérialisée avant la venue officielle de M. Laurent Dejoie, Vice-Président au Conseil Régional, le 18 septembre dernier et des services régionaux pour une signature en présentiel.

Pour ce programme, c'est une enveloppe de 1 299 380 € qui a été allouée. 43 dossiers de demandes d'aide ayant déjà été déposés, le dépôt des dossiers est clos.

Renseignements au 02 43 60 00 06 ou par mail à leader-perche-sarthois@orange.fr

Le Pays du Perche Sarthois, c'est aussi de l'aménagement du territoire à travers son SCOT AEC.

Le SCoT-AEC (Schéma de Cohérence Territoriale – Air Energie, Climat) du Perche Sarthois est en cours d'élaboration. Son élaboration se poursuit tout au long de l'année 2026, avec un travail approfondi sur plusieurs enjeux majeurs.

Parmi ces enjeux, figurent notamment :
- L'accompagnement du développement résidentiel,
- Le soutien à l'activité économique et à l'emploi
- La préservation des paysages et du patrimoine,
- La transition écologique et énergétique,
- L'adaptation au changement climatique,
- L'amélioration des mobilités du quotidien,

L'année 2026 sera ainsi consacrée à la consolidation du diagnostic territorial Les habitants, les élus, les associations et les acteurs locaux seront associés à ces travaux, afin de construire ensemble un SCoT qui réponde aux besoins du territoire tout en préparant l'avenir. Pour ce faire, le Pays du Perche Sarthois est accompagné du CEREMA et d'un bureau d'études Renseignements au 02 43 60 01 33 ou par mail à heleneducfosse-pps@orange.fr

Pour ne rien louper de nos actualités, de nos animations, ou celles de nos partenaires, rendez-vous sur notre site internet www.perche-sarthois.com et inscrivez-vous à la newsletter pour ne rien manquer !

Pour tout renseignement :
Pays du Perche Sarthois
24 avenue de Verdun - BP 100 - 72404 La Ferté-Bernard cedex
Téléphone : 02 43 60 72 77 / perche-sarthois@orange.fr

PLASTOLOIR
More than packaging

LA PISCINE

Cette année 2025 a marqué la 25ème année d'existence du Centre Aquarécréatif de Bessé-sur-Braye. OUI déjà !

C'est en septembre 2000 que les portes se sont ouvertes et depuis beaucoup d'eau a coulé dans les bassins, un nombre impressionnant de longueurs a été réalisées, des milliers de plongeons effectués, quelques tasses avalées, beaucoup de rires… des pleurs aussi.

L'ambiance ne sera pas la même en ce début d'année puisque des travaux de réfection auront lieu pour une période de 6 mois environ… passage obligé et nécessaire pour redonner 25 années de vie supplémentaires à ce bel établissement pour qu'il continue d'apporter du bonheur et du plaisir à ses usagers.

C'est donc avec beaucoup d'émotion que l'équipe de la piscine vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année et a hâte de vous retrouver pour vos activités favorites et autres animations délirantes !

Belle et heureuse année 2026 !

L'équipe de la piscine.

CONTACT
02 43 63 09 70
Mèl : piscine@bessesurbraye.fr

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Horaire d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 15 h.
Levée de lettres et colis 14 h 30. Après 14 h 30, levée le lendemain

Le samedi de 10 h à 12 h. Levée de lettres et colis 11 h. Après 11 h, levée le lundi.

Les services postaux :
Vous pouvez :
- Acheter des timbres
- Faire des recommandés et suivis
- Faire des envois rapides et importants de documents et petites marchandises en lettre service plus
- Acheter des enveloppes Prêt-à-Poster
- Acheter des emballages pour vos colis
- Faire un changement d'adresse (réexpédition du courrier) ou de garde du courrier
- Acheter des forfais Sim, et carte prépayée

Vous pouvez déposer et retirer vos lettres et colis.

Les services financiers :
Vous pouvez effectuer des opérations financières :
- Retrait d'espèces d'un compte CCP (au maximum 500 € sur 7 jours).
- Retrait d'espèces d'un compte Épargne (au maximum 500 € sur 7 jours).
- Versement d'espèces CCP ou Épargne (au maximum 500 € sur 7 jours).

CONTACT
02 43 63 52 45

Procuration postale :
Les procurations pour les particuliers ne sont valables que 5 ans. Elles permettent de désigner une personne de confiance pour recevoir et retirer courriers et colis à votre place au bureau, agence postale ou chez vous avec présentation des pièces d'identités. Il est possible de résilier le mandat de procuration à tout moment, même avant la fin de sa durée initiale. Vous pouvez faire une demande en ligne, il vous suffit de remplir le formulaire de demande de procuration.

KHAO
Spécialités Thaï
PLATS À EMPORTER
Du jeudi au dimanche, à partir de 18h30
Présent le samedi matin sur
le marché de Bessé-sur-Braye
Sur commande 24h à l'avance au 06 36 15 56 45

SARL CCT BESSE SUR BRAYE
CENTRE DE CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
N° Agrément : S072D114
N° Siret : 811 694 636 00011
54 Route de La Chartre
72310 BESSE SUR BRAYE
Téléphone : 02 43 35 49 58

BESSE OPTIQUE
Baptiste HUBERT
Opticien diplômé
76 rue Jean Jaures
72310 Bessé sur Braye
Tel : 02 43 35 70 70
besse.optique@gmail.com

INTRAMUROS

Une application mobile gratuite pour suivre toutes les actualités du territoire !

Grâce à une seule et même application mobile gratuite (disponible sur Play Store et Apple Store), vous pouvez désormais suivre toute l'actualité de votre commune et celles des alentours, de vos commerces et de vos associations !

Téléchargez vite l'application INTRAMUROS pour la découvrir !

SITE INTERNET

La municipalité a effectué la refonte du site internet en 2024.
Ce nouveau site Internet de mairie représente une opportunité pour repenser l'architecture et l'ergonomie du site afin de mieux répondre aux besoins des citoyens.

La simplicité du site permet d'accéder rapidement à vos recherches :

- Découvrir Bessé et le tourisme.
- Les événements et actualités sur la commune.
- La vie scolaire et vie sociale.
- Les informations pratiques (Syvalorm, démarches administratives, transport ALEOP etc.).
- Les associations, loisirs et sports.
- Les commerçants et artisans.
- Les Procès-Verbaux de la mairie.
- Cimetière.
- Location de salles.

Le lien de la recherche pour le site internet est :
https://besse-sur-braye.fr

LES HORAIRES DES TRAJETS DU BUS ALÉOP

BESSÉ-SUR-BRAYE / LA FERTÉ-BERNARD

BESSÉ-SUR-BRAYE / LE MANS

Du lundi au vendredi, concernant les deux destinations :

Départ de Bessé-sur-Braye	Retour à Bessé
Cimetière	Calvaire
Mairie	Église
Calvaire	Cimetière

Il y a des possibilités de retour du Mans en milieu de journée.

Départ Gare routière : 12 h 10 et divers autres points de départ sur Le Mans pour une arrivée à 13 h 34 au Champ de foire de Saint-Calais.

• Tarifs en vigueur sous réserve de modification
Ticket unitaire : 2.60 € / 10 voyages : 20.50 €
Formule 10 voyages + Sétram 30.80 €
Transport gratuit pour les enfants accompagnés de moins de 4 ans.
Il est vivement conseillé de venir en **mairie** ou au **kiosque de Bessé Initiatives** afin d'avoir le dépliant des horaires complets ou sur le site : **aleop.paysdelaloire.fr**

©aleop.paysdelaloire.fr/sarthe

LE SMAEP DE BESSÉ-SUR-BRAYE

(Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable)

HISTORIQUE

Notre syndicat d'eau, à l'origine SIVOM en 1974 (syndicat intercommunal à vocation multiple) est devenu en 2019 SMAEP (syndicat mixte d'alimentation en eau potable, après être passé par SIAEP (syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable au 1er janvier 2014.)

COMPOSITION

Le SMAEP est un syndicat mixte fermé, piloté par un comité syndical composé de 15 membres titulaires et 15 membre suppléants désignés par les conseils municipaux des communes membres. Le nouveau bureau élu en septembre 2020 est composé d'un président, deux vice-présidents et de quatre membres.

Communes	Nombre de délégués	
	Titulaires	Suppléants
Bessé-sur-Braye	5	5
La Chapelle Huon	2	2
Cogners	2	2
Vancé	2	2
La Chapelle Gaugain	2	2
St Gervais de Vic	2	2

Le syndicat garde la maîtrise des investissements des ouvrages.

FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT

Le syndicat a signé un contrat de délégation du service de l'eau potable (DSP) pour une durée de 8 ans avec SUEZ (ex Lyonnaise des Eaux) du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2031.

Un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable est présenté chaque année par le délégataire « SUEZ », disponible et consultable en Mairie.

Dans le cadre de la mission d'assistant et conseil de la délégation de service public, Gétudes Consultants, représenté par M. GROFF, fait une synthèse de ce rapport pour être présenté au comité syndical.

LES OUVRAGES

1) La production

- Forage Andouardière La Chapelle Huon
- Forage Mont à Regret La Chapelle Huon
- Station de traitement Mont à Regret La Chapelle Huon

2) Stockage quatre réservoirs (châteaux d'eau)

- Les Nauderies La Chapelle Huon (1 000m^3 + 500 m^3) ;
- Brejons La Chapelle Huon 1 000 m^3 ;
- Réservoir La Chênaie Saint-Gervais-de-Vic (depuis le 1er janvier 2014) 200 m^3.

3) Réseaux

La longueur du réseau est de 138 km (y compris Saint-Gervais au 1er janvier 2014), réparti comme suit : Bessé-sur-Braye (56,16 km), La Chapelle-Huon (39,68 km), Cogners (1,95 km), Vancé (10,69 km), La Chapelle-Gaugain (12,32 km)et Saint-Gervais-de-Vic (37,25 km).

- Convention d'achat d'eau avec la commune de Saint-Calais depuis le 1er janvier 2014.
- Des travaux de remplacement des canalisations d'eau potable ont été réalisé du 13 janvier 2025 jusqu'à fin mars 2025 sur une partie de la rue Jean Jaurès, la rue d'Estournelles de Constant et la rue Mirabeau à Bessé-Sur-Braye. Ces travaux sont préalables à l'enfouissement des réseaux aériens par le département. La réfection de la chaussée se terminera au 1er trimestre 2026.

4) La qualité

Le bilan fourni par l'ARS (Agence Régionale de Sante) indique que l'eau du syndicat est de bonne qualité. La qualité du rendement est bonne. Un renforcement du dispositif de recherche de fuites est en cours. SUEZ a installé 6 débitmètres permettant d'améliorer la qualité du service d'eau, dans un contexte où les ressources en eau sont devenues un sujet prioritaire très suivi par les agences de l'eau.

LES ÉLUS :

Président : Michel Leroy (Bessé-sur-Braye)
1er Vice-Président : Thierry Branjonneau (La Chapelle-Huon)
2ème Vice-Présidente : Isabelle Thenaisie (Saint Gervais de Vic)
Membre du bureau : Hubert Paris (Vancé), Jany Borde (Bessé-sur-Braye), Marie-Claire Fouilleul (Bessé-sur-Braye) et Diego Dordier (Loir-en-Vallée).

Administratif

SMAEP de BESSÉ-SUR-BRAYE
Mairie de Bessé-sur-Braye
Place de l'Hôtel de Ville - 72310 BESSÉ-SUR-BRAYE
Tél. : 02 43 63 09 89 • Mèl : finances@bessesurbraye.fr

Secrétariat : M. Jérôme Grenèche.
Et au niveau du technique : adjoint au directeur d'agence : M. Stéphane Paquet
Responsable secteur Sarthe : Mme Sophie Ozenda.
Techniciens : M. Sébastien Vee, M. Nicolas Clément.

Technique

SUEZ
La Maladrerie - 72120 Saint-Calais
Pour joindre le service clientèle : **0 977 401 129**

Nouri'vrai
par Richard - Bouix

EN CAS DE PANNE D'ÉLECTRICITÉ QUE FAIRE POUR ÊTRE INFORMÉ ?

Aller sur www.enedis.fr/panne.interruption : cliquez et laissez-vous guider…

• Vous n'avez plus d'électricité ?
Entrez votre adresse ou code postal
Exemple : Bessé-sur-Braye, 72310
Dans ce cas votre adresse ou votre commune s'affiche.
Il vous est indiqué :
- soit aucune coupure détectée
- soit les lux concernés par les pannes

Suivre la démarche indiquée ci-dessus en cas de problèmes
Aucune coupure liée à des travaux ou des incidents n'a été détectée dans votre quartier ?
Rassurez-vous, nous pouvons quand même vous aider.

Votre rue ne figure pas dans la liste et vous n'avez toujours pas d'électricité ?
Rassurez-vous, nous pouvons quand même vous aider.
Commencer le diagnostic et laissez-vous guider.

Pour trouver une solution en quelques clics, réalisez un diagnostic.
Commencer le diagnostic
Une situation dangereuse ?
Si vous êtes dans une des situations suivantes :
- Câble électrique à terre
- Coffret cassé
- Odeur de brûlé / trace de noir
- Compteur ou disjoncteur sans capot
- Autres situations paraissant dangereuses

Ne touchez à rien et contactez-nous directement

09 72 67 50 72

Numéro non surtaxé, accessible 24/24 et 7/7

ÉNERGIES RENOUVELABLES

PROJET ÉOLIEN DU BOIS BRETON

Le projet du parc éolien du Bois Breton, porté par la société VALECO et situé à l'ouest de la commune de Bessé-sur-Braye, est en cours d'instruction par les services de l'État suite au dépôt du dossier à l'été 2025 pour une mise en service éventuelle en 2031/2032 en fonction des réglementations en vigueur.

Le projet redéfini comporte désormais 4 éoliennes de 150 mètres de hauteur en bout de pale et un poste de livraison, pour une puissance totale d'environ 16,8 MW. Ce parc pourrait alimenter en électricité verte (hors chauffage) près de 6 600 foyers et éviter chaque année 13 800 tonnes de CO_2, contribuant aux objectifs de transition énergétique. Il générera également des retombées économiques et fiscales pour le territoire, renforçant ainsi l'ancrage local des énergies renouvelables.

Le site internet mis en place vous permet de vous informer sur le projet et suivre les actualités :
https://blogvaleco.com/projeteoliendebessesurbraye

Conformément à la réglementation en vigueur, la phase d'examen du dossier par les services de l'État et la consultation du public se dérouleront parallèlement sur 3 mois, dès lors que la préfecture aura valider la complétude et la régularité du dossier. Lors de la future consultation publique, l'ensemble des pièces techniques et administratives sera mis à disposition du public, permettant à chacun de s'informer et de s'exprimer sur le projet.

CONTACT Mélody DARSOULANT
06 70 50 32 30
Mèl : melodydarsoulant@groupvaleco.com

CONSEILLER NUMÉRIQUE

Grâce au Département et à différentes structures sarthoises, des conseillers numériques sont disponibles partout et pour tous !

Pour lutter contre la fracture numérique, le Département et différentes structures sarthoises ont déployé 35 conseillers numériques en Sarthe avec l'appui de l'État.

Sur ces 35 conseillers numériques, 16 sont employés directement par le Département et sont mis à disposition des Communautés de communes pour intervenir dans l'ensemble de leurs territoires. 19 autres conseillers numériques ont été recrutés par 10 structures (collectivités territoriales, associations...), dont 7 par la Communauté urbaine de Le Mans Métropole pour son territoire.

Les conseillers numériques, un accompagnement gratuit !

Les conseillers numériques accompagnent les Sarthois :
- pour renforcer et développer leurs usages numériques du quotidien : communiquer, acheter en ligne, prendre un rendez-vous, travailler à distance),

- pour mieux maîtriser leur utilisation de l'internet (protéger ses données personnelles, maîtriser certains usages…),
- pour s'autonomiser dans leurs démarches en ligne (accéder à ses droits, trouver un emploi, suivre la scolarité de ses enfants…).

Retrouver votre conseiller, M. Grégory DUPIN, une fois par mois à Bessé-sur-Braye. La prise de rendez-vous se fait auprès de la mairie, s'il n'y a plus de créneaux disponibles, il vous sera proposé de vous adresser aux communes voisines qui ont également des permanences avec le conseiller numérique.

LES TRAVAUX ET BÂTIMENTS

CHÂTEAU DE COURTANVAUX

Travaux sur les terrasses - phase 3

La municipalité a lancé le 29 septembre 2025, la 3ème et dernière phase de travaux concernant les terrasses du château.

En effet, la végétation d'arbre et d'arbuste ornementale plantée sur la terrasse haute a provoqué des désordres structurels en déstabilisant le mur de soutènement et en créant des infiltrations d'eau par le système racinaire des arbres aujourd'hui supprimés.

Ces derniers travaux consistent essentiellement à restaurer le mur de soutènement de la terrasse haute et de son sol en pavé ancien, les salles troglodytes se trouvant en dessous de celle-ci et enfin le mur d'enceinte seigneurial.

Le montant de cette dernière phase de travaux s'élève à 523 000 €. La Fondation du Patrimoine, l'Europe, l'État, la Région et le Département continuent de nous soutenir dans ces travaux, cependant les subventions diminuent. Le reste à charge de 200 000€ pour le budget communal reste élevé. C'est pourquoi le conseil municipal a lancé un appel aux dons pour achever la restauration des terrasses et murs de soutènement en partenariat avec la Fondation du patrimoine.

Habitant de la commune ou amoureux du Château, nous devons nous mobiliser pour préserver ce patrimoine. Vous pouvez apporter votre aide à notre projet en faisant un don. Tous les donateurs pourront bénéficier d'avantages fiscaux incitatifs. La Fondation du patrimoine pourra apporter un financement complémentaire en fonction du montant de la collecte de dons.

Bustes

Historiquement les pieds d'estaux présents dans la cour d'honneur du château étaient surplombés de bustes. Aujourd'hui, ces sculptures sont placées dans une vitrine à l'intérieur du château les protégeant des intempéries et d'éventuelle dégradation.

La municipalité souhaite aller au bout de la restauration des terrasses et remettre ces bustes sur leur pied d'estaux finalisant ainsi sept années de travaux.

Pour ce faire, la commune bénéficie du programme « Le Plus Grand Musée de France » consistant à un concours d'éloquence organisé par la fondation La Sauvegarde de l'Art Français. Ainsi, les élèves de seconde du lycée Robert Garnier, à La Ferté-Bernard ont défendu les bustes à l'antique du château de Courtanvaux afin de convaincre leurs camarades, puis voter pour l'œuvre qu'ils voulaient voir restaurer avec à la clé un don pouvant aller jusqu'à 10 000 € grâce à la région Pays de la Loire. Grâce à la mise en scène et à l'éloquence des élèves, les quatre bustes de Courtanvaux ont été retenus.

Ces bustes seront, dans un premier temps, restaurés puis une copie en sera réalisée. Ces dernières seront installées sur les pieds d'estaux de la cour d'honneur.

Horloge de la tour

L'entretien de l'horloge est réalisé tous les ans par l'entreprise Bodet. Les derniers rapports constataient une vétusté du cadran. Après un temps d'échange avec l'Architecte des Bâtiments de France, le choix s'est porté sur la restauration de celle-ci.

Démontée en octobre 2025, l'horloge sera restaurée courant 2026 par l'entreprise Bodet pour un montant de 10 600 € HT, la demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles est en cours. L'horloge retrouvera sa place légitime sur la tour du petit château dès l'achèvement de sa restauration.

Porterie

En début d'année 2025, des professionnels du patrimoine ont alertés la municipalité sur l'état inquiétant de la tour Est. En effet, la porte d'entrée présente un gonflement conséquent à la base de la tour Est et de nombreuses fissures partant du sol jusqu'à la toiture, témoignent d'une dégradation structurelle avancée qui menace la stabilité de l'ensemble de l'édifice. De plus, le pilier central du pont attenant a perdu une partie significative de sa maçonnerie, ce qui fragilise l'ouvrage d'art et augmente le risque de désordres structurels majeurs. La combinaison de ces pathologies crée un risque réel d'effondrement de la tour du portail d'entrée, mettant en péril la sécurité publique, la conservation du monument et la continuité d'usage du site.

L'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Sarthe a constaté l'urgence de la situation et a demandé d'interdire l'accès sous le pont, de limiter l'accès sur le pont et d'étayer la tour Est ainsi que les deux voutes du pont.

Un relevé de géomètre a été préalablement effectué avant l'étayement des ouvrages permettant d'avoir des plans précis des structures. En parallèle, un architecte du patrimoine a été contacté pour réaliser un diagnostic des travaux à prévoir qui sera effectué courant 2026.

Pour information, la porte d'entrée de Courtanvaux est classée Monument Historique (MH). Toute intervention sur cet ouvrage doit répondre à un double objectif : préserver l'intégrité du patrimoine et assurer la sécurité des personnes et des biens.

PISCINE

La piscine a été construite en 2000 pour une durée de vie estimée à 50 ans, elle est donc dans sa 26ème année d'exploitation dans sa configuration actuelle. Elle a bénéficié de toute une série de travaux dans le cadre de son entretien courant, travaux réalisés soient en régie soient dans le cadre de prestations confiées à des sociétés spécialisées.

Aujourd'hui, le centre aquatique de Bessé-sur-Braye est concerné par deux échéances réglementaires liées aux décrets suivants :

- décret tertiaire : réduction de -40, -50 et -60% des consommations d'énergies pour 2030, 2040 et 2050
- décret BACS : décret portant sur le système d'automatisation et de contrôle des bâtiments non résidentiels se traduisant par la mise en place d'un système d'automatisation et de contrôle.

De plus, la piscine arrive en milieu de vie et donne des signes de vieillissement, notamment sur le système de filtration qui présente depuis peu de nouvelles fuites. Elles pouvaient lâcher à tout moment induisant une fermeture de la piscine du jour au lendemain.

Aujourd'hui, la réglementation et le vieillissement de la piscine ont obligé le conseil municipal à entreprendre des travaux conséquents sur cet établissement. Ces derniers ont commencé début janvier 2026 pour une durée estimée à 6 mois. Ce chantier d'un montant de 834 000 € HT concerne principalement la machinerie avec le changement du système de chaufferie, de filtration, de récupération de calories sur les rejets… Même si ces travaux ne se verront pas du grand public à la réouverture de la piscine, ces derniers sont importants pour garder un équipement de loisirs mais également d'apprentissage de la natation sur notre bassin de vie.

Pour information les agents de la piscine seront pour les titulaires affectés dans d'autres services ou d'autres fonctions en tenant compte de leurs spécificités durant la fermeture de la piscine.

LA VOIRIE

VOIRIE EN AGGLOMÉRATION

L'année 2025 aura notamment été marquée par les travaux d'enfouissement des réseaux de la rue Jean Jaurès, la rue Mirabeau, la rue d'Estournelles de Constant, ainsi qu'une partie de la Place de l'Hôtel de Ville.

Ces travaux, pilotés par le Département, ont permis d'enterrer les réseaux électriques et de télécommunication. L'enfouissement des réseaux présente plusieurs avantages. Il permet d'améliorer la sécurité du réseau électrique face aux aléas climatiques, d'assurer une meilleure fiabilité des services, et d'embellir l'espace public en supprimant les câbles aériens.

La commune a profité de cette opération pour enfouir également le réseau d'éclairage public et le système de sonorisation. Parallèlement, le syndicat d'eau a procédé au remplacement de la canalisation principale d'adduction d'eau potable.

Suite aux tranchées ouvertes pour ces travaux, la réhabilitation de la voirie de la rue Jean Jaurès est devenue indispensable. Cette intervention qui devrait commencer dès la fin janvier début février permettra d'améliorer le confort de circulation, le déplacement des piétons et d'embellir durablement la rue principale commerçante. Les bordures de trottoirs seront supprimées pour faciliter les déplacements, notamment des personnes à mobilité réduite. Elles seront remplacées par un caniveau en pavés de grès, assurant un rendu esthétique et qualitatif. La bande de circulation et les places de stationnement resteront en enrobé, tandis que les trottoirs seront réalisés en béton bouchardé. Les intersections seront quant à elles revêtues d'un enrobé grenaillé.

Le marché des travaux concernant l'aménagement de la rue Jean-Jaurès a été attribué à l'entreprise Pigeon pour un montant de 223 651,05 € HT.

La municipalité tenait à vous remercier pour votre compréhension et votre patience durant ces différentes périodes de travaux. Conscients des désagréments que ces chantiers peuvent engendrer sur cet axe principal du centre-ville, nous mettrons tout en œuvre pour en limiter l'impact et réaliser les travaux dans les meilleurs délais.

VOIRIE HORS AGGLOMÉRATION

Les voies communales hors agglomération sont de la compétence de la communauté de commune, mais les propositions de travaux émanent de la municipalité et la réalisation des travaux est effectuée en fonction du budget alloué par la communauté de commune. Celle-ci depuis cette année a modifié la périodicité des travaux, la communauté de commune a été divisée en deux parties délimitées par la Nationale 157 avec au Nord les communes de Berfay Conflans sur Anille Dollon, Lavaré, Montaillé, Rahay, Semur en vallon, Valennes, Vibraye et au Sud les communes de Bessé-sur-Braye, Cogners, Ecorpain, Marolles les st calais, St calais St Gervais de Vic, Ste Cérotte, Val- d'étangson, Vancé.

Cette configuration permet d'éviter les frais de mise en chantier multiple, les travaux interviendront tous les deux ans sur chaque secteur permettant ainsi de procéder à des économies sur le budget de voiries communautaires.

Pour 2025, un certain nombre de voies ont fait l'objet de travaux :

- Reprofilage : VC 2 (route mitoyenne avec la Chapelle Gaugain), VC 3 (de la route des Ratières à la Barillerie), VC 147 (de la Barillerie au Tertre), VC 116 (route de la Cave aux Breleudières).

Pour 2026, il a été proposé à la Communauté de communes les travaux suivants :

- Poutre de rive : VC 231 (route de la Minée),
- Purge : VC 9 (Le Duit),
- Enduit à la suite du reprofilage de 2025 : VC 2 (route mitoyenne avec la Chapelle Gaugain), VC 3 (de la route des Ratières à la Barillerie), VC 147 (de la Barillerie au Tertre), VC 116 (route de la Cave aux Breleudières), VC 129 (de la Fontaine au Les Hêtres),
- Reprofilage : VC 420 (de la RD66 à la croix de la Chevrelle), intersection VC 420 / 6B (la Croix de Chevrelle)
- Reprofilage et enduit : VC 128B (route de la Montaintière), VC 107 (route de la Nauderie), VC 8 (route de Lavenay).

GENDARMERIE

La gendarmerie comme chaque année met en garde les habitants de la commune contre les cambriolages et les dégradations. Les militaires de la Brigade de SAINT-CALAIS sont intéressés par tous renseignements recueillis par les citoyens permettant de faire le lien avec des cambriolages. Cela peut être par exemple le signalement d'une personne ou d'un véhicule qui semble suspect.

Afin de prévenir tout vol dans les résidences, nous vous demandons de ne pas oublier de verrouiller vos fenêtres (même celles en hauteur) et portes d'entrée lorsque vous quittez votre logement. De même lorsque vous êtes présents, verrouillez votre porte. Ne laissez pas vos clés sous un paillasson ou dans la boite aux lettres.

N'oubliez-pas que vous avez la possibilité de déclarer une absence prolongée à la gendarmerie. Il s'agit de l'opération tranquillité vacances. Une simple déclaration est à formuler auprès de la Brigade. Des surveillances de vos résidences durant nos patrouilles seront alors réalisées

La gendarmerie vous demande de faire attention aux escroqueries via internet. Il ne faut JAMAIS communiquer ses identifiants ou ses mots de passe à un interlocuteur que ce soit par courriel ou par téléphone. Il en est de même des appels usurpant votre conseiller bancaire. Aucun conseiller bancaire ne vous demandera de faire des manipulations via le site hébergeant votre compte bancaire. De plus aucun conseiller bancaire de vous invitera à laisser votre carte bancaire à un coursier.

Si une personne que vous ne connaissez pas vous parle de PCS CARD ou ticket PCS… fuyez ! Il s'agit souvent d'escroquerie provenant de pays étrangers.

Sans rentrer dans la paranoïa, conservez votre esprit critique à propos des sollicitations que vous pouvez rencontrer. Dites-vous que lorsque c'est trop beau, c'est qu'il y a un loup.

Sachez que la gendarmerie est présente pour vous conseiller en cas de doute soit en contactant le 17 ou directement la brigade de Saint-Calais (tél. : 02 43 35 00 30) soit en vous déplaçant durant les horaires d'ouverture (lundi, mercredi, jeudi et samedi de 8h à 12h et 14h à 18h, mardi et vendredi de 14h à 18h, et dimanche de 9h à 12h et 14h à 18h).

LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

BIENTÔT 16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT

7 heures / 7 temps forts

Le nouveau contexte stratégique international a confirmé la nécessité de transformer le JDC, obligatoire pour plus de 800 000 jeunes chaque année, afin de sensibiliser la jeunesse aux valeurs républicaines et de renforcer leur volonté de défense.

Durant 7 heures et à travers 7 temps forts, les appelés auront l'opportunité unique de découvrir les vertus militaires, de s'identifier aux femmes et aux hommes qui défendent la Nation et de se projeter dans la très grande diversité des métiers offerts par les Armées et la Gendarmerie.

- Cérémonie des couleurs, Marseillaise et lecture de la charte des droits et des devoirs du citoyen ;
- Tir sportif laser ;
- Tests et démarches administratives ;
- Jeu de rôle STRAT&J ;
- Repas en ration militaire ;
- Forum des métiers et immersion dans la réalité virtuelle ;
- Au revoir républicain et remise du Bleuet de France.

À l'issu de cette journée, le jeune reçoit un certificat individuel de participation, qui lui permettra, tout comme l'attestation de recensement, de s'inscrire aux examens ou aux concours d'État (baccalauréat, permis…).

Depuis le mois de septembre 2025, le nouveau format de la JDC se voit généralisé dans l'hexagone, après une phase d'expérimentation et dont le taux de satisfaction a été évalué à 83%. La journée sera opérationnelle sur l'ensemble du territoire métropolitain et outre-mer, à compter de janvier 2026.

LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Arrêté Préfectoral

Le brûlage à l'air libre des déchets verts, produits par les particuliers, les professionnels (entreprises d'espaces verts et paysagistes) et les collectivités territoriales, est interdit toute l'année sur l'ensemble du département.

Brûler vos déchets verts à l'air libre et dans les incinérateurs vous expose à une contravention de 750 € (art. R541-14e du code de l'environnement).

Une dérogation est prévue par le règlement sanitaire départemental.

L'incinération des rémanents de coupe d'arbres issus des travaux agricoles et forestiers est autorisée pendant la période verte, sous réserve du respect de la réglementation liée à la gestion des épisodes de pollution atmosphérique et des mesures de sécurité suivantes :

Ne pas effectuer de mise à feu en cas de vent supérieur à 20 km/h ; les foyers ne doivent pas se trouver à l'aplomb des arbres ; si plusieurs tas de végétaux à incinérer sont allumés simultanément, ils doivent être séparés d'une distance minimale de 3 mètres et être cantonnés dans un rayon de 10 mètres ; un espace de 10 mètres autour de ce ou de ces entassements doit être démuni de toute végétation arbustive ou ligneuse ; les foyers doivent rester sous surveillance constante et être noyés en fin de journée et, le cas échéant, recouverts de terre

POMPIERS

L'année 2025 s'est achevée, l'équipe du centre de secours de Bessé-sur-Braye souhaite vous adresser quelques mots de remerciement et de partage.

Cette année encore, nos 27 sapeurs-pompiers volontaires, dont cinq femmes, se sont mobilisés jour et nuit pour répondre à près de 400 interventions sur nos six communes : Bessé-sur-Braye, Bonneveau, La Chapelle-Huon, Vancé, Cogners et Loir-en-Vallée.

Notre mission reste la même : être présents à chaque instant pour assurer votre sécurité et votre soutien dans les moments difficiles.

Nous avons également la fierté d'accompagner neuf jeunes sapeurs-pompiers au sein de notre section JSP. Leur motivation et leur engagement sont porteurs d'espoir : ils représentent la relève de demain et témoignent que les valeurs de solidarité et de service sont toujours bien vivantes.

La municipalité de Bessé-sur-Braye autorise deux de ses agents techniques, qui sont également sapeurs-pompiers volontaires, à quitter leur poste de travail pour partir en intervention lorsqu'il manque des sapeurs-pompiers volontaires.

Sur l'année écoulée, ces agents ont cumulé un total de 163 heures d'intervention sur leur temps de travail. Conformément à la convention en vigueur, le SDIS 72 reverse à la commune une indemnisation par heure d'intervention, ainsi qu'une prime annuelle de 750 € par agent.

Au-delà de cet aspect financier, il est important de rappeler que cette démarche s'inscrit dans une volonté de soutien à l'engagement citoyen de nos agents, contribuant ainsi à la sécurité et à la protection de la population.

Je tiens, au nom de tous les sapeurs-pompiers du centre, à remercier sincèrement les élus et les habitants pour la confiance et le soutien que vous nous témoignez au fil des années. Votre reconnaissance, vos encouragements et vos gestes du quotidien sont une vraie source de motivation pour l'ensemble de l'équipe.

Avec toute notre gratitude et notre engagement à vos côtés.

Pour tous renseignements vous pouvez me contacter.

CONTACT Capitaine Mickaël HUARD
06 85 83 21 36
Mèl : ci.bessesurbraye@sdis72.fr

La section de Jeunes Sapeurs-Pompiers compte huit jeunes pour l'année 2026.

La répartition est de trois jeunes en 2ème année, deux jeunes en 3ème année et trois jeunes en 4ème année.

La section est pilotée par un bureau composé de :

- **président d'honneur :** Jean-Claude MALLET
- **présidente :** Perrine CAPS
- **trésorier :** Nicolas GANDON
- **secrétaire** : Wilfried JEULIN
- **membres du bureau :** Laure BARBIER et Fatima LAFRESNAY.

Pour la saison 2025-2026, nous organisons le dimanche 22 février 2026 un Loto à Bessé-sur-Braye, Salle Pléiade.

Les jeunes participent à des cours et exercices techniques les samedis matin directement au centre de secours de Bessé-sur-Braye.

CONTACT Perrine CAPS
06 08 86 52 16
Mèl : jsp.bessesurbraye@gmail.com
Section Jeunes Sapeurs-Pompiers
2 rue des Pompiers - 72310 Bessé-sur-Braye

Crédit Mutuel
SAINT-CALAIS
BESSÉ-SUR-BRAYE
5, place de l'hôtel de ville
72120 Bessé-Sur-Braye

ManiKHeir
Medicom Group

LES PERMANENCES À SAINT-CALAIS

SALLE SIMONE VEIL • 10, place de l'Hôtel de Ville

CONCILIATEUR **06 82 85 26 99**
Mme CHARTIER Nathalie
Uniquement sur rendez-vous.

SALLE FRANÇOISE GIROUD • 12, pl. de l'Hôtel de Ville

CIDFF **02 43 54 10 37**
(Droit des femmes et des familles, permanences juridiques)
Uniquement sur rendez-vous.
2ème et 4ème mardi du mois : 9h à 12h

CARSAT **3960**
Uniquement sur rendez-vous / www.lassurance retraite.fr

20, avenue du Docteur LEROY

SECOURS CATHOLIQUE **02 43 16 05 50**
• Vestiaire (sauf vacances scolaires)
Tous les jeudis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h,
1er samedi du mois : 9h à 12h.

• Colis alimentaire
Dernier jeudi du mois (hors période de distribution des Restos du Cœur).

SEL72 (Système d'échange local) **07 65 62 94 25**
Uniquement sur rendez-vous : jeudi : 9h à 12h - 13h30 à 16h et le 1er samedi du mois : 10h à 12h.

2, rue de la Perrine

SOUTIEN À DOMICILE (Famille de la Sarthe) **07 49 71 27 70**
Uniquement sur rendez-vous **02 43 39 75 02**
Uniquement sur rendez-vous les lundis de 13h30 à 17h,
les mercredis (sauf le dernier du mois) de 13h30 à 17h, et
le jeudi de 9h à 12h30.

2, rue Poitevin

LES RESTOS DU CŒUR *uniquement sur inscription* **02 43 35 77 75**
Vendredi matin de 8h30 à 11h.

Place PICARD (prêt de l'église à l'ancienne école de musique)

SECOURS POPULAIRE *contat@spf72.org* **02 43 85 01 28**
Le 4ème mercredi du mois.

MAISON MÉDICALE • avenue Charles de Gaulle

ADOS 72 ..... **02 43 24 75 74**
Uniquement sur rendez-vous
Tous les mardis de 13h30 à 17h30

11, Place du Cardinal DIBOIS

ADMR **02 43 35 99 58**
Lundi et vendredi : 9h à 13h,
Mardi : 14h à 16h30,
Jeudi : 9h à 13h et de 14h à 16h30.

36 bis, rue de la Cornillère

CAF (Caisse d'Allocation Familiale) **3230**
Uniquement sur rendez-vous (coût d'appel local)
Tous les vendredis de 14h à 16h

17, rue Fernand POIGNANT

ASSISTANTE SOCIALE **02 43 63 30 35**
Uniquement sur rendez-vous

P.M.I puéricultrice **02 43 63 30 35**
Mme LE PONT
Tous les mardis : 9h à 11h30

SARTHE AUTONOMIE **02 43 35 91 16**
Sur rendez-vous :
lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h à 12h – 14h à 17h,
Sans rendez-vous le mercredi.

MÉDIBUS **02 43 54 72 00**
Uniquement sur rendez-vous sur https://www.doctolib.fr
Tous les jeudis de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h.

FRANCE SERVICE SAINT-CALAIS • Locaux La Poste

CPAM (Sécurité sociale) **3646**
Tous les jeudis (sauf vacances scolaires) : 14h à 17h

LE MANS

Réso'AP (Réseau social d'Aides à la Personne) **02 43 39 44 49**
30 rue Paul Ligneul - 72000 Le Mans *contact@resoap.fr*
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h

PASSEPORT
CARTE D'IDENTITÉ
IMMATRICULATION
PERMIS DE CONDUIRE

MES DÉMARCHES à portée de clic !

Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle gouv.fr
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.

Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site ***https://timbres.impots.gouv.fr/***

J'identife une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justifcatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.

Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie
En cas de perte, je la déclare en ligne :
Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite ***https://permisdeconduire.ants.gouv.fr***

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.

Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :
- Duplicata
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule
- Autre motif

Je fais ma demande en ligne ***https://immatriculation.ants.gouv.fr***

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler.
Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre au vendeur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.

- Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur ***https://immatriculation.gouv.fr***, rubrique «services associés» puis où «immatriculer mon véhicule».
- Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

France services

France Services est un mode d'accès aux services publics pour les usagers. Il vise à permettre à chaque citoyen quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer des démarches du quotidien.

Dans l'espace France Services à la Poste de Saint-Calais :
30, avenue Charles de Gaulle
Tél. : 02 43 63 49 97
Nous sommes ouverts du mardi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h,
uniquement sur rendez-vous.

Nous proposons aussi 2 permanences de nos partenaires :
- CPAM tous les jeudis après-midi de 14h à 17h sans rendez-vous.
- CAF tous les vendredis de 14h à 16h **uniquement sur rendez-vous.**
- IMPÔTS en période de déclaration **uniquement sur rendez-vous.**

Nos partenaires ne sont pas présents pendant les vacances scolaires.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE MINISTÈRE DE LA JUSTICE

msa santé famille retraite services

l'Assurance Maladie — Agir ensemble, protéger chacun

France Travail

ALLOCATIONS FAMILIALES

Carsat Retraite & Santé au travail

Bulletin municipal de Bessé-sur-Braye
Janvier 2026 - n°27
Directeur de la publication : M. Jacques LACOCHE - Maire
Rédaction / photos : Mairie - Associations - freepik.com
Conception / impression
06 87 90 51 76 - Saint-Calais Numéri'Scann

LES INFORMATIONS LOCALES

NUMÉROS UTILES

GENDARMERIE	**17**
POMPIERS	**18** OU **112**
SAMU	**15**
MAIRIE	02 43 35 30 29
MÉDIATHEQUE	02 43 35 57 87
BESSÉ INITIATIVES	02 43 63 09 77
LA POSTE	02 43 63 52 45
PISCINE	02 43 63 09 70
CHÂTEAU	02 43 35 34 43
SYLVALORM	02 43 35 86 05
DÉCHETTERIE	02 43 35 60 76
SUEZ	02 43 42 93 90
ENEDIS	09 726 750 72
GRDF	0800 47 33 33
PHARMACIE CENTRALE	02 43 35 30 24
PHARMACIE DE GARDE	08 25 12 03 04

MAIRIE

Accueil	02 43 35 30 29
État civil	02 43 63 29 88
Urbanisme	02 43 63 09 86

PROFESSIONS MÉDICALES et PARA-MÉDICALES

MÉDECINS

Dr LETAILLIEUR	02 43 35 30 08
Dr BOUCHAT-DUGENET	02 43 35 31 19

KINÉSITHÉRAPEUTE

PAUER Olivier	02 43 35 78 52 / 06 73 89 12 11
ANDREZJEWSKA Aneta	07 83 75 79 87

ORTOPHONISTE

BENARD Elsa	06 38 02 84 56
RÉFLEXOLOGUE	06 07 43 57 46

MAISON DE SANTÉ

Cabinet Infirmier	02 43 35 55 20

PODOLOGUE

PINTENA Florian et RANVIER Arnaud	06 64 79 08 48

SOPHROLOGUE

FRERET Maryvonne	06 13 79 37 30

ANIMAUX

OSTHÉOPATHE POUR ANIMAUX

MENU David	06 84 48 51 53 / 06 16 58 23 52

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les prochaines élections se dérouleront en France :

Municipales :

- **Dimanche 15 mars 2026 pour le premier tour,**
- **Dimanche 22 mars 2026 pour le second tour.**

Les électeurs français inscrits sur les listes électorales élisent une liste de candidats.

Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année. **Il faut toutefois respecter la date limite d'inscription dès à présent et jusqu'au 6 février 2026 en mairie.** Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

L'inscription :

- **En mairie,** sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription ;
- **Par courrier adressé à votre mairie,** en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription ;
- **en ligne,** grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés.

Pour pouvoir voter, un électeur doit :

- Avoir au moins 18 ans.
- Être de nationalité française ou d'un pays membre de l'UE.
- Être inscrit sur les listes électorales.
- Jouir de ses droits civiques ou politiques.

Comment voter :

- En se déplaçant dans les bureaux de vote du Centre Social rue des Écoles aux horaires d'ouverture, avec sa carte électorale et sa carte d'identité ou pièces officielles.
- Par procuration, pour cela vous devez vous rendre à la gendarmerie quelques jours avant la date des élections. La personne désignée n'est plus obligée de résider dans la même commune mais doit quand même être inscrite sur des listes électorales.

CENTRE HOSPITALIER DE SAINT-CALAIS

CONTACT
2 rue de la Perrine - 72120 SAINT-CALAIS
URGENCES 24H/24

CONSULTATIONS EXTERNES
Entrée principale bâtiment Fernand Poignant - RDC

Spécialités	Médecins	Jours	Téléphone - Horaires
CARDIOLOGIE Écho-cardiaque Épreuve d'effort	**Dr BEN MANSOUR Nizar** Centre Hospitalier du Mans	Mardi 2 fois par mois semaine paire	02 43 63 64 33 Du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30
CHIRURGIE VISCÉRALE ET DIGESTIVE	**Dr CABRAL Carmen** Clinique du Pré	1 fois par mois le matin	
DERMATOLOGIE	**Dr ANELLI Alizée** Centre Hospitalier le Mans	Jeudi 2 fois par mois semaine paire	
GASTRO-ENTÉROLOGIE	**Dr CHAILLOU Marc**	Vendredi matin	
GYNÉCOLOGIE	**Dr BROGNARD Marlène** Centre Hospitalier du Mans	Tous les lundis	
O.R.L.	**Dr SEDDIK Kenza** Centre Hospitalier le Mans	Tous les mercredis	
OPHTALMOLOGIE	**Dr MEZEMATE Ania** Centre Hospitalier du Mans	Mercredi et vendredi tous les 15 jours	
	Dr HAFFAF Amel Centre Hospitalier du Mans	Lundi et mardi	
ORTHOPÉDIE	**Dr MOREAU Antoine** Centre Hospitalier le Mans	3 jours/mois	
ORTHOPTISTE	**Mme LENFANT Isabelle**	Jeudi toute la journée	
UROLOGIE	**Dr PANHELLEUX Marine** Centre Hospitalier du Mans	Tous les jeudis	
	Dr DESPORTES Laurent Clinique du Tertre Rouge	Tous les mercredis après-midi	
IMAGERIE MÉDICALE	**Dr REMIL Laredj** Médecin libéral Château du Loir	Scanners, Radiologie conventionnelle, Échographies, Mammographie du lundi au jeudi	02 43 63 64 24 Du lundi au vendredi de 8h45 à 16h30
	Dr MARDINI Mazen Médecin libéral Château du Loir		
SCANNER RADIOLOGIE CONVENTIONNELLE	**Radiologues : NEHS DIGITAL** **(téléradiologie)**	Scanners et radiologie conventionnelle le vendredi	

CONSULTATIONS LIBÉRALES

SAGE FEMME	**M. FORGEARD Justine**	**Sur rendez-vous du lundi au vendredi, possibilité le samedi matin**	06 36 07 77 78 ou 02 43 63 64 61

AUTRES PERMANENCES CONSULTATIONS EXTERNES
Entrée principale bâtiment Fernand Poignant - RDC

Spécialités	Intervenants	Jours	Téléphone
SAGE FEMME	**Mme GALLET Laurence** Protection Maternelle et Infantile (PMI) (Permanence, entretien, consultations)	**Mercredi de 9h45 à 12h** **1er étage**	02 43 54 72 17 ou par mail : laurence.gallet@sarthe.fr
COURS DE PRÉPARATION À LA NAISSANCE		**Mercredi de 14h à 16h30** **1er étage**	

INTERVENANTS DISPENSAIRE URGENCES MÉDICALES

Activités	Intervenants	Jours	Téléphone
ÉLECTROCARDIOGRAMME	**ÉQUIPE PARAMÉDICALE** **CENTRE HOSPITALIER DE SAINT-CALAIS**	**sur rendez-vous avec prescription médicale**	02 43 63 64 65 du lundi au vendredi de 9h à 16h30
MAPA ou HOLTER			
EXAMENS SANGUINS			
ECBU / DIURÈSE			
VACCINS			
PANSEMENTS			
CONSULTATION MÉMOIRE	**Dr MAGNA Théophile** Chef de service de médecine **Mme PRIGENT Valérie** Infirmière en pratique avancée	**Mardi tous les 15 jours**	02 43 63 64 34 du lundi au vendredi de 8h à 16h

CENTRE HOSPITALIER DE SAINT-CALAIS · Rue de la Perrine 72120 SAINT-CALAIS
(URGENCES 24H/24H)

LES RÉFÉRENTS TEMPÊTE

Il s'agit, en cas d'événement climatique de grande ampleur, d'instaurer un lien direct entre chaque commune concernée et la cellule de crise d'ERDF.

Les référents tempête de notre commune sont le Maire et un Maire-adjoint.

Ils seront vos interlocuteurs privilégies lorsque qu'une tempête est annoncée ou pendant la tempête. Ils sont les seuls autorisés à joindre directement la cellule de crise ERDF, ainsi que la cellule en Sous-Préfecture, notamment pour solliciter un arbitrage sur les priorités de réalimentation.

Quelques conseils à observer en présence d'installations électriques lors d'une tempête

Que faire pendant une tempête :

- Débranchez les appareils électriques et antennes de télévision.
- Utilisez des appareils à piles (radios) pour rester informé.
- Coupez le disjoncteur de votre habitation et utilisez des lampes de poche.
- N'ouvrez pas votre congélateur (voir la notice de l'appareil pour connaître la durée maximum de sauvegarde des produits en absence de courant).
- Si vous installez un groupe électrogène personnel : assurez-vous de l'utiliser en toute sécurité, conformément aux instructions du constructeur. Veillez à l'installer à l'extérieur pour éviter tout risque d'intoxication.
- Veillez à couper votre disjoncteur afin d'éviter de mettre sous tension le réseau et mettre ainsi en danger nos intervenants.

Toute autre personne qu'ERDF doit adopter les comportements de sécurité suivants :

- Ne jamais toucher aux lignes électriques tombées à terre ou arrachées.
- Ne pas essayer de dégager un objet emmêlé dans une ligne électrique ou accroché à celle-ci.
- Ne jamais pénétrer dans une installation de distribution d'énergie électrique (postes de transformation…).
- Ne procéder à aucune manœuvre sur les installations de distribution d'énergie électrique.
- En présence de fils à terre, de poteaux cassés ou d'installation de distribution électrique défaillante.

Vous devez en informer :

- **Votre agence de dépannage ERDF (09 72 67 50 72) ou les pompiers (faire le 18 ou 112), ou en aviser les Référents tempête.**

Votre sécurité, celle de vos proches, de vos voisins, des agents ERDF en intervention sur le réseau électrique dépend du strict respect de ces consignes.

LE DICRIM

La sécurité au quotidien reste une préoccupation majeure de la Municipalité. Afin d'alerter la population, un document sur les risques majeurs pouvant survenir sur notre commune a été créé et est consultable en mairie.

Ce document que l'on appelle le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs), recense les risques potentiels pouvant survenir, les consignes à suivre ainsi que les numéros utiles.

Sur notre commune, il existe 4 risques majeurs recensés : le transport des matières dangereuses, le risque de mouvement de terrain, le risque inondation et le risque climatique.

Un cinquième risque a été ajouté, risque non majeur, mais qui se développe de plus en plus, les frelons asiatiques.

Dans tous les cas en cas d'événement majeur, **il faut alerter, s'abriter** (sauf séisme, sortir si possible), écouter les informations radio (exemple : France info 105.5).

L'alerte peut être faite auprès de **la mairie au 02 43 35 30 29** pendant les heures d'ouverture ou **au 06 73 88 39 56** (astreinte élu) en dehors de ces heures.

Elle peut également être faite auprès des pompiers (18), du SAMU (15), ou de la gendarmerie (17). Il existe également un numéro d'urgence des secours qui est le 112.

Le DICRIM permet d'avoir des renseignements complémentaires sur chaque risque majeur.

CIMETIÈRE

Un peu d'histoire … sur l'évolution du cimetière.

À l'origine, le premier cimetière se trouvait autour de l'église paroissiale. Il fut ensuite déplacé à une date indéterminée mais antérieure au XVIe siècle sur l'emplacement correspondant aujourd'hui à la place de l'Hôtel de Ville. Au début du XIXe siècle, l'état de ce second cimetière, les préoccupations croissantes de salubrité publique et le besoin de libérer de l'espace pour les foires et marchés incitèrent la municipalité à envisager un nouveau transfert. Après plusieurs projets, le nouveau lieu de sépulture fut établi sur le coteau, à l'emplacement qu'il occupe encore aujourd'hui. On élèvera une croix en ferronnerie sur un piédestal en pierre toujours visible au pied de laquelle on enterrera les restes de 204 personnes exhumées de l'ancien cimetière.

L'interdiction des inhumations dans l'ancien cimetière prit effet dès la bénédiction du nouveau, le 2 novembre 1821. Ce déplacement traduisait aussi la volonté précoce pour l'époque de moderniser et d'assainir le centre-bourg.

En raison de l'accroissement de la population, le cimetière s'agrandit vers l'ouest en 1874. Le 26 mars 1921, la commune achète le terrain restant : une partie permet un nouvel agrandissement du cimetière vers le sud, l'autre portion sert de parking.

Le nouveau cimetière de Bessé-sur-Braye, situé dans la continuité de l'ancien, a été aménagé au début du XXe siècle en 1986 pour répondre au manque de place du cimetière d'origine.

Monuments sépulcraux remarquables

Le cimetière abrite plusieurs tombes et monuments d'un intérêt historique et artistique particulier. On y trouve notamment les sépultures de deux soldats allemands morts durant la guerre de 1870, ainsi que les monuments funéraires des familles Liger de Chauvigny et Touchard Landenwetsch.

Le caveau des de Montesquiou, châtelains de Courtanvaux, mérite également l'attention. C'est là que repose « Maman Quiou », gouvernante du roi de Rome (fils de Napoléon), dont la dépouille fut transférée en 1893 à l'initiative de la princesse Marie Bibesco.

Gestion du cimetière

La municipalité a entrepris la mise en gazon progressive des allées et des espaces entre les sépultures. Ce travail, réalisé petit à petit, permet d'offrir un cadre plus apaisant et propice au recueillement. Le gazon contribue également à améliorer l'aspect paysager du site. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre bienveillance pendant la durée de ces aménagements.

Il peut arriver que vous passiez au cimetière entre deux tontes vous laissant ainsi l'impression que celui-ci n'est pas entretenu or cela n'est pas le cas les espaces verts ayant à cœur d'entretenir celui-ci au mieux.

TARIFS CONCESSIONS 2025

CONCESSIONS CIMETIERE	TARIFS Applicables au 1er janvier 2026
Cimetière	
Concession 15 ans	100.00 €
Concession trentenaire	200.00 €
Concession cinquantenaire	300.00 €
Carré Enfant (en bas âge) **(carré n° 2 partie basse)**	
Concession trentenaire	65.00 €
Concession cinquantenaire	100.00 €
Columbarium - 30 ans	450.00 €
Cave-urne - 30 ans	450.00 €

GEMAPI 2025/2026

Un syndicat mixte pour gérer les actions de restauration de nos cours d'eau. Le Syndicat mixte des bassins du Loir et de la Braye (SMBLB) créé le 1er janvier 2023 gère tous les travaux effectués dans la cadre de la GEMAPI, la « Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations ».

En 2024, le syndicat s'est montré présent auprès de toutes les communes au cours de cette année particulièrement dense en termes de pluviométrie. Il a apporté du conseil et de l'expertise autant dans le domaine de l'entretien des cours d'eau, que dans la gestion des événements extrêmes ou plus modérés qui ont entraîné du ruissellement ainsi que des problématiques susceptibles d'impacter chaque riverain de cours d'eau.

Quels travaux

Ce sont 1810 mètres de cours d'eau qui ont pu être restaurés. En outre, ces actions variées, remise du tracé de l'eau dans son lit d'origine, ajout de cailloux et de granulats pour obtenir un ralentissement du débit et diversifier les habitats…, ont permis de contribuer positivement à la biodiversité, de préserver les niveaux qualitatif et quantitatif du cours d'eau.

le Syndicat continuera de mettre en œuvre son programme d'action qui s'étend jusqu'en 2027.

La taxe GEMAPI, qui est calculée au vu des travaux programmés, diminuera sensiblement en 2026.

Le syndicat GEMAPI est à votre disposition ; pour tout renseignement lié aux cours d'eau, nous contacter.

CONTACTS

Guillaume CHAPIN
Responsable GEMAPI
guillaume.chapin@smblb.fr
06 32 71 96 81

Guillaume LAMBERT
Animateur GEMAPI
guillaume.lambert@smblb.fr
07 89 37 33 85

ANIMAUX EN DIVAGATION / AIDE AUX ANIMAUX

Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité (article L211-19-1 du CRPM)

La divagation des chiens sur la commune est récurrente.

Tous les propriétaires d'animaux doivent les tenir en laisse pour les promenades sur la commune, le domaine de Courtanvaux et s'assurer qu'ils ne puissent pas sortir de la propriété, afin d'éviter à avoir à faire face à des accidents routiers ou des morsures.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié **au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.** En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe.

Hypothèse le plus souvent rencontrées :

1. VOUS AVEZ PERDU UN ANIMAL :

- Mettez des affiches chez les commerçants, dans les boîtes aux lettres et chez le vétérinaire.
- Contactez la mairie ou le commissariat, la fourrière du département.
- Vous pouvez déclarer la perte de votre animal et signaler sa disparition à l'I-CAD. Vous aurez besoin de son numéro d'identification (puce ou tatouage). Vous pouvez le demander à votre vétérinaire si vous ne le trouvez pas.
- vous pouvez faire la déclaration de perte :
  - sur le site www.i-cad.fr (espace Détenteur)
  - par téléphone au 08 10 778 778 (du lundi au vendredi de 8h30 à 17 h 30),
  - par e-mail à contact@i-cad.fr en précisant : *URGENT - ANIMAL PERDU*
  - en utilisant le service **www.filalapat.fr** (pensez à télécharger l'application gratuite).

2. VOUS AVEZ TROUVÉ UN ANIMAL :

- Contactez l' I-CAD : **08 10 778 778**
  E-mail : contact@i-cad.fr
- Vérifiez le numéro de tatouage (oreille ou cuisse). Vous pouvez montrer l'animal à un vétérinaire qui le vérifiera gratuitement.
- Vous pouvez utiliser le service Filalapat (www.filalapat.fr).
  Vous pouvez télécharger gratuitement cette application.

Relié au Fichier National d'Identification, I-Cad dépend du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

OPÉRATION BOUCHONS 72

L'Association « Opération Bouchons 72 » est une association humanitaire, loi 1901, qui a été fondée en avril 2003, qui œuvre pour le monde du handicap du département de la Sarthe.

Son siège est à la mairie du Grand Lucé.
Elle est présidée par Madame Pierrette Brebion du Grand Lucé et est gérée par un conseil d'administration de 11 membres. Elle compte 168 adhérents.

L'Association « Opération Bouchons 72 » collecte les bouchons plastique des bouteilles d'eau, de jus de fruit, de lait, de produits ménagers, mais aussi des gobelets de lessive, des boites d'édulcorant, les couvercles plastique des pots de crème...

Ensuite les bouchons sont triés, puis vendus pour être recyclés. L'usine de l'Oise transforme les bouchons en billes de plastique. L'usine de Langres fabrique des poubelles.

Nous collectons également tous les bouchons de liège qui sont vendus à l'usine Amorim au Portugal pour les recycler en panneaux d'isolation.

L'argent récolté par la vente des bouchons est distribué à des Centres Sarthois recevant des personnes handicapées (IME, classes ULIS, UPI, maisons de retraite). En 2024, nous avons vendu 55 tonnes de bouchons. 13 922 € ont été répartis sous forme de subvention entre 25 établissements.

800 bénévoles sur le département travaillent à la collecte, au tri et à la livraison de ces bouchons. Près de 200 communes collectent avec 550 points de collecte. Huit centres de tri sont répartis dans la Sarthe.

N'hésitez pas, faites le bon geste en faveur du handicap et du développement durable, continuez à récolter sans relâche.

Tout ce travail effectué par tout le monde est couronné par des remises de dons au profit d'établissements de handicapés de notre département qui nous ont fait une demande accompagnée d'un projet chiffré.

Pour la petite info, il faut 800 unités de bouchons classiques (type bouteille d'eau) pour faire un kilo. Une goutte d'eau, certes, mais qui apporte son résultat.

L'association récupère aussi les barquettes repas en plastique, non transparentes, mais propres.

Soyez tous remerciés pour votre engagement et votre persévérance. Je vous remercie de votre attention et de votre implication pour le monde du handicap.

Point de collecte : Mairie et Super U

Action Humanitaire Départementale
Numéro INSEE : 809 024 680 00013
Numéro Association : W723001552

CONTACT
Pierrette BREBION
02 43 40 91 61 / 06 17 12 41 88
Courriel : pwbrebion@oranae.fr
www.operationbouchons72.jimdofree.com

L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Depuis le 1er avril 2025, la communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille permet à ses habitants de bénéficier d'aides financières* et d'un accompagnement renforcé gratuit à la réhabilitation de leur logement. C'est tout l'objet du Service Public de Rénovation de l'Habitat (SPRH) dont le suivi-animation a été confié à l'équipe de Citémétrie.

Propriétaires occupants, bailleurs privés, nouveaux arrivants, vous pouvez aussi en bénéficier !

Pour cela, il faut être propriétaire d'un logement construit il y a au moins 15 ans et avoir l'envie de réaliser des travaux d'amélioration. Que ce soit pour permettre le maintien à domicile en adaptant le logement au vieillissement et au handicap, pour réaliser des travaux d'économies d'énergie (chauffage, isolation…) ou encore pour réhabiliter lourdement un logement dégradé.

Du premier contact en passant par la visite-conseil ou encore la recherche de financement, Citémétrie vous accompagne de A à Z dans votre projet.

Depuis le 1er avril 2025, 10 propriétaires ont été accompagnés dans leur projet

Depuis le début du SPRH, 10 dossiers ont été acceptés par les financeurs. Ces projets représentent presque 250 000 € de travaux : un plus pour l'économie locale car la plupart des entreprises sont originaires de la CCVBA ou des territoires voisins. En termes de subventions, ces 10 dossiers ont sollicité plus de 173 000 € de subventions, soit une moyenne de 69.2 % de subventions par projet.

**sous conditions de ressources*

Pour plus d'informations, contactez l'OPAH

02 52 35 04 26

habitat.ccvba@citemetrie.fr

Accueil du public sur rendez-vous :
- Saint-Calais : 1er et 3ème jeudis de 9 h à 12 h à l'hôtel communautaire – 10, rue Saint Pierre ;
- Vibraye : 3ème vendredi du mois de 9 h à 12 h à la mairie.

DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

À ce jour le statut du frelon asiatique est défini par deux codes :
- Le Code Rural et de la Pêche Maritime (CRPM) classe au niveau national le frelon asiatique dans les dangers sanitaires de deuxième catégorie pour l'abeille domestique.
- Le Code de l'Environnement (CE) a été complété par la loi du 8 août 2016 pour intégrer les dispositions permettant d'agir contre les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE).

Actuellement en Sarthe, **la destruction des nids de frelons asiatiques reste à la charge des demandeurs.** En effet, la préfecture de la Sarthe n'indemnise pas cette destruction, le Code de l'Environnement ne l'imposant pas. La commune ne prend à sa charge que les nids qui se trouvent sur les espaces communaux.

Des aides peuvent cependant être octroyées par certaines communes de la Sarthe. Les administrés peuvent obtenir ces informations auprès de l'association POLLENIZ 72 basée à REQUEIL.

Il est également possible de contacter l'Union Syndicale Apicole Sarthoise (USAS 72) qui a négocié des tarifs de destruction auprès de certaines sociétés.

Coût de l'intervention 90 €, à Bessé-sur-Braye et dans un rayon de 20km, plus frais de déplacement pour les hors commune.

Frelon Asiatique

Frelon Européen

CONTACT
Damien MALLET
06 74 94 98 71
Courriel : damienmallet@hotmail.fr

Nid primaire :

La reine fondatrice construit d'abord un nid primaire, gros comme une balle de tennis. C'est là que vont naître et s'abriter temporairement les ouvrières chargées de construire un nid plus gros (nid secondaire).

Piéger les fondatrices :

Avant qu'elles ne fondent une colonie de plusieurs milliers d'individus. Le piégeage de printemps permet de capturer les reines fondatrices avant qu'elles ne se cloîtrent chacune dans un nid secondaire.

Protéger les ruches :

À partir de juillet, afin de limiter le stress, la mortalité des abeilles et la baisse de production, il existe diverses solutions de protection (installation de harpes, muselières, divers pièges…).

LES TARIFS DES SALLES AU 1ER JANVIER 2026

SALLE DE LA PLÉIADE

RÉCEPTIONS	Besséens		Hors commune	
	Location	Journée supplémentaire	Location	Journée supplémentaire
Salle entière avec cuisine	536.00 €	134.00 €	659.00 €	165.00 €
Salle entière sans cuisine	433.00 €	108.00 €	555.00 €	136.00 €
Tarif demi-journée avec cuisine	261.00 €		324.00 €	
Tarif demi-journée sans cuisine	216.00 €		276.00 €	
Grande salle avec cuisine	404.00 €	103.00 €	510.00 €	127.00 €
Grande salle sans cuisine	301.00 €	77.00 €-	403.00 €	103.00 €
Tarif demi-journée avec cuisine	198.00 €		254.00 €	
Tarif demi-journée sans cuisine	159.00 €		206.00 €	
Petite salle avec cuisine	278.00 €	70.00 €	356.00 €	89.00 €
Petite salle sans cuisine	182.00 €	45.00 €	239.00 €	61.00 €
Tarif demi-journée avec cuisine	118.00 €		162.00 €	
Tarif demi-journée sans cuisine	95.00 €		130.00 €	

Les particuliers : le ménage doit être fait avec le règlement en vigueur qui est affiché à divers endroits.
Les professionnels : un autre règlement qui est également affiché.

SALON DU CHÂTEAU

	Besséens	Hors commune
Tous les salons (pour une journée) *Avec cuisine, salle des gardes, parking*	900.00 €	2 100.00 €
Tous les salons (week-end) Du vendredi 16h au dimanche vers 18h *Avec cuisine, salle des gardes, parking*	1 300.00 €	3 500.00 €
Salons 3 et 4 (maximum 50 personnes) Samedi ou dimanche (1 journée) *Remise des clés la vieille à 16h*	405.00 €	1 150.00 €
Pays du Perche Sarthois et Communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'anille	420.00 €	

LES COMMUNS DU CHÂTEAU

	Par jour	Par semaine	Par mois
Orangerie	45.00 €	63.00 €	185.00 €
Salle des Calèches			

SALLE SAINT-GILLES

	Besséens	Hors commune
Salle avec cuisine (pour une journée)	140.00 €	200.00 €
Salle avec cuisine (week-end)	160.00 €	250.00 €
Salle avec cuisine (demi-journée)	68.00 €	100.00 €
Journée supplémentaire	40.00 €	60.00 €
Salle avec cuisine pour sépulture	60.00 €	

Tarif pour consommation électricité :
0.20 € du KWH consommé au-delà de 30 KWH.

SALLE AU CENTRE SOCIAL

La demi-journée	23.00 €
La journée	46.00 €
Journée supplémentaire	23.00 €
Forfait à la semaine « jours ouvrés »	115.00 €

VAISSELLE

Location vaisselle Pléiade	Associations besséennes « Loi 1901 »	Autres utilisateurs
Vaisselle par fraction de 50	17.00 €	35.00 €
Caution	100.00 €	
Remplacement pièces cassées ou manquantes (verres, assiettes, couverts…)	2.50 €	

- **Une caution sera demandée pour toutes réservations.**
- **Des frais de gestion seront facturés pour les locations gratuites ou payantes.**
- **Un état des lieux sera fait avant et après.**

CONSIGNES D'ENTRETIEN À L'ATTENTION DES UTILISATEURS

Dans les salles Pléiade et Saint-Gilles
- Effectuer un **BALAYAGE** dans **toute la salle.**
- Passer la **SERPILLÈRE** sur **toutes les parties carrelées.**

Ne surtout pas lessiver le PARQUET
(éponger avec un torchon ou chiffon sec en cas de tâches).

LES TABLES ET LES CHAISES
- Il est obligatoire de prévoir **une protection sur les tables** (lors de repas ou vin d'honneur) et de nettoyer les tables.
- **Entreposer les tables (propres) non pliées et les chaises par piles de 10 sur la partie carrelée de la salle (après l'avoir balayée et lessivée).**
- Si le nettoyage de la salle est fait par une entreprise : laisser les tables propres et non pliées et les chaises par tas de 10, exceptionnellement sur le parquet (la société de nettoyage aura la charge de déplacer l'ensemble sur la partie carrelée).

INTERDICTION FORMELLE

- De cuisiner dans la salle de la pléiade & Saint Gilles.
- D'utiliser des bouteilles de gaz à l'intérieur des locaux (voir règlement fourni lors de la location).

LE SYVALORM

Rappel des consignes de mise à la collecte :

- ✓ Sortir le bac **la veille au soir de la collecte après 19h** et rentrez-le après le passage du camion
- ✓ Bien visible, poignée côté route et couvercle fermé
- ✓ Forfait annuel de 16 levées, au-delà un supplément sera appliqué par levée.

Conforme à la collecte :

Refus de collecte :

Anomalies de bac :

- ✓ Une étiquette accrochée au bac est signe de problème technique (contactez le Syvalorm)

La distribution des rouleaux de sacs jaunes :

Nous vous proposons **3 distributions** de rouleaux de sacs jaunes en 2026 :

- ➢ *Rendez-vous Place Jean Dufournier (derrière la Mairie)*

VENDREDI De 16h00 à 18h00	SAMEDI De 9h30 à 11h30
27 février 2026	28 février 2026
19 juin 2026	20 juin 2026
16 octobre 2026	17 octobre 2026

Aucun rouleau de sacs jaunes ne sera délivré en dehors des dates de distribution ci-dessus (sauf nouveaux arrivants).

Vous êtes absent lors de la distribution ?

- ➢ **Demandez à un voisin ou un membre de votre famille de les prendre à votre place**

Consignes du SYVALORM : 1 rouleau par personne, par an

Contact Syvalorm : *11 rue Henri Maubert à Saint-Calais*
https://www.syvalorm.fr *02-43-35-86-05*

LES INDUSTRIES LOCALES

Syvalorm
SYNDICAT DE VALORISATION DES ORDURES MÉNAGÈRES

NOUVEAU !

Dès le 16 juin 2025

Les plages horaires des déchèteries évoluent et s'adaptent aux usages et besoins réels des services !

HORAIRES DES DÉCHÈTERIES

à compter du 16 juin 2025

2 périodes : et

MONTAILLÉ • SAINT-CALAIS
La Chasselouvière
✆ 02 43 35 76 68

SAVIGNY-SUR-BRAYE
Route de Vendôme
✆ 02 54 23 73 34

	A compter du 15 juin	A compter du 15 septembre
Lundi	Fermée	Fermée
Mardi	7h30 - 12h20 /13h00 - 14h20	9h00-12h00 / 14h00-17h00
Mercredi	7h30 - 12h20 /13h00 - 14h20	9h00-12h00 / 14h00-17h00
Jeudi	7h30 - 12h20 /13h00 - 14h20	Fermée
Vendredi	7h30 - 12h20 /13h00 - 14h20	9h00-12h00 / 14h00-17h00
Samedi	7h30 - 12h20 /13h00 - 14h20	9h00-12h00 / 14h00-17h00

BESSÉ-SUR-BRAYE
Rue du Val de Braye
✆ 02 43 35 60 76

	A compter du 15 juin	A compter du 15 septembre	
Lundi	Fermée	Fermée	
Mardi	7h30 - 12h20 /13h00 - 14h20	9h00-12h00 / 14h00-17h00	
Mercredi	Fermée	9h00-12h00	Fermée
Jeudi	7h30 - 12h20 /13h00 - 14h20	Fermée	
Vendredi	Fermé	9h00-12h00	Fermée
Samedi	7h30 - 12h20 /13h00 - 14h20	9h00-12h00	Fermée

FERMETURE LES JOURS FÉRIÉS ET DIMANCHES

Plateforme de déchets verts

Plateforme de gravats

Nouri'vrai
par Richard - Bouix

Avec ses 60 collaborateurs, l'entreprise Nouri'vrai spécialiste de la nutrition animale est fière de participer au développement agricole local et régional.

Notre volonté est d'être proche de nos 800 clients éleveurs avec qui nous souhaitons défendre les produits français et construire des projets communs.

Artisan Peintre

Peinture GAËCKLER

C'est décidé, j'appelle le peintre...

L'entreprise de PEINTURE GAÊCKLER est
- Artisanale et Familiale, elle fêtera ses 50 ans en 2026
- Avec un effectif variant entre 3 et 5 personnes.

Nos activités :
- Peinture et décoration intérieurs
- Revêtement de sol & des murs
  - Papier peint et toile à peindre
  - Parquet flottant
  - Lame PVC et moquette

Ravalement de façade
- Peinture extérieure sur boiseries, balustrades, murets
- Nous consulter pour tous devis gratuit

Deux ans de production : une réussite collective et un avenir en mouvement

Il y a deux ans, notre usine donnait vie à un projet ambitieux : produire des gants nitrile de haute qualité, 100% Made in France. Ce défi représentait bien plus qu'un pari industriel — c'était une aventure humaine, portée par la volonté de redonner à la fabrication française toute sa force et sa fierté.

Par cet investissement majeur, le groupe Medicom, qui a déjà démontré sa résilience sur notre site historique en Anjou, confirme sa stratégie européenne et renforce l'un de ses piliers essentiels : maîtriser sa destinée.

Les débuts ont demandé courage, patience et persévérance. Mais grâce à l'engagement exemplaire de nos équipes, à leur esprit d'innovation et à leur sens du collectif, chaque étape a permis de faire grandir notre savoir-faire. Aujourd'hui, notre production atteint un niveau de performance supérieur à nos attentes initiales. Ce succès illustre la passion, la rigueur et la résilience qui animent nos collaborateurs chaque jour.

Le marché mondial du gant reste exigeant et concurrentiel, mais notre cap demeure clair : continuer à innover, à optimiser nos procédés et à défendre avec conviction la qualité et la traçabilité du Made in France. Ces valeurs fortes sont notre signature et notre fierté. Plusieurs projets différenciants sont déjà lancés pour mieux convaincre le marché français et européen, en mettant en avant les dimensions sociales et environnementales de nos productions.

Fiers du chemin parcouru, nous croyons plus que jamais en la valeur du Made in France, en la coopération avec nos partenaires et en la dynamique de notre territoire. Ensemble, nous avançons résolument vers un futur durable, où performance industrielle et excellence locale vont de pair.

Plastoloir, un acteur industriel en plein essor au cœur de Bessé-sur-Braye

Fabricant de solutions d'emballages thermoformés éco-responsables, Plastoloir est implantée dans la zone d'activités de La Borde depuis 2010. En rejoignant le groupe familial B2F – un ensemble de six PME du secteur de la plasturgie ancrées dans le Grand Ouest – l'entreprise a trouvé un terreau propice à son développement. Portée par la croissance des marchés agroalimentaires, Plastoloir n'a cessé de moderniser son outil industriel. En quinze ans, l'entreprise est passée de 8 collaborateurs à plus de 32 salariés en CDI, épaulés par une dizaine d'intérimaires pour accompagner une activité soutenue. Cette dynamique s'accompagne aujourd'hui d'un besoin réel de renforts : Plastoloir recrute des Techniciens Régleurs sur ligne de thermoformage (H/F) ainsi que des Opérateurs de conditionnement (H/F).

L'entreprise travaille aux côtés de donneurs d'ordre français et à l'export dans des secteurs variés : viandes, produits de la mer, plats cuisinés, protéines végétales… Une expertise reconnue, confirmée en 2025 par l'obtention du BRCGS Packaging grade AA, certification internationale garantissant sécurité, qualité et conformité des emballages destinés à l'agroalimentaire. Une distinction qui témoigne du sérieux et de l'engagement quotidien des équipes. Au-delà de la performance industrielle, Plastoloir s'inscrit dans une démarche responsable : recyclabilité des emballages, réduction de l'empreinte carbone… L'entreprise agit pour accompagner ses clients vers plus de circularité tout en consolidant une industrie locale durable.

Avec son savoir-faire, son ancrage territorial et ses perspectives d'évolution, Plastoloir représente aujourd'hui une belle opportunité professionnelle pour les habitants du territoire et des environs. Pour découvrir ses métiers, ses produits et déposer une candidature : www.plastoloir.com

PAPER MILL INDUSTRIES

Depuis 2019, PMI a engagé un travail considérable : acquisition de l'ancienne usine, suite à la liquidation, sécurisation, dépollution, démolition… Ce sont 14 millions d'euros investis, plus de 1 000 tonnes de produits dangereux évacués, 2 hectares rendus à la nature. Aujourd'hui, le site est enfin prêt pour une nouvelle vie.

Les machines et équipements industriels n'ont pas été détruits, après leur démontage, et fonctionnent aujourd'hui sur d'autres marchés internationaux.

Cette nouvelle vie, c'est un campus dédié à l'intelligence artificielle, à l'industrie, aux énergies renouvelables. Un projet qui combine industrie, innovation et transition écologique :

- L'usine Manikheir et ses emplois industriels,
- Le Campus numérique et ses infrastructures digitales porté par Eclairion,
- La ferme solaire, sur un parc de plusieurs hectares,
- Et de nouveaux développements immobiliers et économiques à venir pour les années 2026 et 2027.

Au total, ce sont 400 millions d'euros d'investissements et plus de 600 emplois directs et indirects attendus d'ici 2028. C'est une véritable renaissance pour ce site, et un accélérateur de développement pour les territoires.

L'ensemble des équipes de PMI et de ses partenaires veulent saluer l'engagement de l'État, et celui des élus de Bessé-sur-Braye, Bonneveau, qui rendent possible cette dynamique.

Ensemble, nous transformons une friche industrielle en pôle d'avenir, ancré dans l'innovation, les énergies renouvelables et l'emploi local.

Le site ex ArjoWiggins de Bessé-sur-Braye a été et restera pionnier. Il était produit dans cette usine du papier qui transmettait les idées, et c'est ici, demain, qu'elles seront créées.

PMI adresse, à toutes et tous ses meilleurs vœux pour la nouvelle année à venir, et vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

LES CLUBS ET LEURS RESPONSABLES

Association	Président(e)
AFN/UNC	SCHENCKENBURGER Fabrice
Amicale des chasseurs	ESCANEZ Frédéric
Amicale des pêcheurs	JEULIN Roger
Amicale des sapeurs pompiers	MALLET Frédéric
Anille Braye Badminton	DUPIN Fabien
Anille Braye Bascket	PILON Cindy
Anille Braye Cyclo	PROUST Joel
Anille Braye Football	COUSIN Loïc
Anille Braye Judo	GRASTEAU Sandrine
Anille Braye Karaté	CHEVEREAU Frédéric
Anile Braye Natation	NICOLAS Francis
Anille Braye Roller	COUTARD Ludivine
Anille Braye Tennis	BRISARD Thierry
Anille Braye Tennis de table	HUON Christian
Anille Braye Triathlon	MERCIER Willy
Association des jeunes sapeurs pompiers	CAPS Perrine
Association le Bourg Joli	MAURICE Julia
Bessé initiatives	CAVALIER Frédéric
Bessé Subaqua	COTTEREAU Sébastien
Bonnet Besséen	PREGEANT Yveline
Centre aéré	
Collège de Courtanvaux	PORTELA Alain

Association	Président(e)
École de musique intercommunale	JUMERT Annie
APE École Paul Segrétain	CRINIÈRE Anaïs
Coopérative scolaire Paul Sécrétain	GIRARD Edwige
Écurie du Val de Braye	OUDART Joël
Festival d'art plastiques	LEROY Michel
Générations Mouvement	GIRARD Liliane & RUCHETON Catherine
GIC	RAGOT Frédéric
Groupement de défense contre les ennemis des cultures	RAGOT Frédéric
Gymnastique Volontaire	MOREL Céline
Maison Pour Tous	SOHIER véronique
Pétanque Bésséenne	MALGRAIN Nicolas
Rallye Cœur de France	SERPIN Claude
Twirling Bâton	BINET Vanessa
USCB	MALLET Josiane
Échanges Sportifs Internationnaux	BENARD Marinette
VBAC	BRETON Sébastien
Addictions Alcool Vie Libre	PAPIN Patrick
Visites des Malades en Milieu Hospitalier	GILLE Jacqueline
Musique en Braye	COUTON Nicolas
Association Sport Adpté	CHESNIER Denis

AMICALE DES PÊCHEURS

Pour cette année 2025 notre association compte 388 adhérents. Elle est composée de 26 femmes et de 362 hommes.

En 2025 nous avons effectué cinq lâchers de truites au plan d'eau de Courtanvaux et sur la rivière Anille.

Un concours de pêche a été organisé par le club de loisirs pêche au plan d'eau de Courtanvaux, nous avons organisé une pêche aux silures le 18 octobre également au plan d'eau.

Pour 2026, nous alevinerons cinq fois le plan d'eau et quatre fois la rivière Anille.

Nos week-ends adhérents auront lieu le samedi 28 février et le 1er mars 2026 (non adhérents, prix pour le week-end : 10€).

Fin d'année élection du nouveau bureau. Nous recherchons quelques pêcheurs.

Les cartes de pêche sont en vente chez M. Éric Bernat fleuriste rue Jean Jaurès ou sur www.cartedepeche.fr ou (en cas d'absence de M. Bernat) chez Emmanuel Peltier, trésorier de notre association.

Composition du conseil d'administration :
Président : Roger JEULIN
Vice-Président : Didier DEROUINEAU
Trésorier : Emmanuel PELTIER
Trésorier-adjoint : Michel BONVALET
Secrétaire : Jacques FREZE

CONTACTS
M. Roger JEULIN : **06 78 33 44 89**
amicaledespecheursbsb72@gmail.com

ANILLE-BRAYE FOOTBALL

Notre association propose des activités pour tous les âges allant des enfants aux adultes. Il est possible de démarrer le football en club à partir de 5 ans, nous avons ensuite toutes les catégories jusqu'aux vétérans. Pour toutes les catégories au moins une séance d'entraînement est proposée la semaine, en plus des rencontres le week-end, en compétition ou non en fonction de l'âge.

Les séances ainsi que les rencontres du week-end sont encadrées par des éducateurs formés ou en cours de formation.

Des stages sont proposés pour les jeunes lors de chaque vacances scolaires ainsi qu'un camp à la fin du mois d'août.

Notre association intervient dans les écoles dans le cadre du projet foot à l'école. Chaque classe inscrite participe à un cycle de six séances sur le temps scolaire puis à un rassemblement final au mois de juin avec toutes les classes ayant participé.

Nous organisons également une semaine sur deux une séance de foot adapté avec le foyer de vie St Exupéry de Saint-Calais.

Des événements sont également organisés durant l'année, notamment deux lotos et deux concours de pétanque.

Nous avons obtenu le renouvellement du label jeune la saison dernière, qui est une reconnaissance par la fédération française de football par rapport aux activités proposées au sein du club.

Photo du groupe U9 pour la saison 2025/2026.

LES ASSOCIATIONS

ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

L'école, c'est une équipe pédagogique composée de 14 enseignants spécialisés dont trois enseignants intervenant dans les écoles primaires du territoire. 14 instruments enseignés, une classe de théâtre, des pratiques collectives. Des concerts organisés à l'EMI et lors des évènements du territoire.Un studio d'enregistrement équipé. Trois pôles d'enseignement sur la Communauté de Communes.

Vendredi 19 décembre - Concert de Noël
Au Quai des Arts, à Vibraye à 19 h 30 (Sur réservation)

Samedi 17 janvier - Mini Concert à la carte
Centre Artistique Intercommunal Jean Françaix au 36 bis rue de la Cornillère à Saint-Calais – à 17 h 00

Samedi 28 mars - - Mini Concert à la carte
Centre Artistique Intercommunal Jean Françaix au 36 bis rue de la Cornillère à Saint-Calais – à 17 h 00

Mercredi 6 mai - Mini Concert de la Classe de Guitare
Centre Artistique Intercommunal Jean Françaix au 36 bis rue de la Cornillère à Saint-Calais – à 19 h 00

Mercredi 20 mai - Mini Concert de la classe de Piano
Centre Artistique Intercommunal Jean Françaix au 36 bis rue de la Cornillère à Saint-Calais – à 19 h 00

Mardi 26 mai – Spectacle de la classe de Théâtre
Au Quai des Arts, à Vibraye - à 19 h 30 (Sur réservation)

Mercredi 27 mai - Mini Concert de la classe de Saxophone et de Clarinette
Centre Artistique Intercommunal Jean Françaix au 36 bis rue de la Cornillère à Saint-Calais – à 19 h 00

Samedi 30 mai - Mini Concert à la Carte et Musiques Actuelles Adultes / Percussions
Centre Artistique Intercommunal Jean Françaix au 36 bis rue de la Cornillère à Saint-Calais – à 17 h 00 et à 19 h 00

Lundi 15 et Mardi 16 juin – Concerts de la Chorale – Dans deux églises de la CCVBA (à définir)

Samedi 27 juin : Concert de Fin d'année Thème Dessins Animés
Quai des Arts, à Vibraye 17 h.

Membres du bureau :
Présidente : Annie JUMERT
Vice-Présidente : Arlette TABARAND

CONTACT Centre Artistique Intercommunal Jean Françaix
Courriel : contact@emibscv.fr / **02 43 35 04 05**
Site internet : www.emibscv.fr
36 bis, rue de la Cornillère, 72120 Saint-Calais

MAISON POUR TOUS

Forte de ses 140 adhérents, elle vous propose un large éventail d'ateliers :

- Au plaisir d'écrire
- Belote
- Cartonnage/Encadrement
- Conversation Anglaise
- Couture
- Coaching et remise en forme et bien-être
- Découverte de la Peinture
- Dentelle aux Fuseaux et Broderie
- Utilisation des outils informatiques et numériques
- Musculation – Cardio
- Peinture sur Objet
- Photo
- Scrabble
- Scrapbooking
- Sophrologie

Le bureau
Présidente : SOHIER Véronique
Vice-Présidente : THOIREY Isabelle
Trésorier : LENTZ Patrice
Vice-Trésorière : LOYER Angélique
Secrétaire : TABARAND Arlette
Vice-Secrétaire : LUBINEAU Véronique

Sauf pour certains ateliers, l'inscription est possible en cours d'année avec une séance « découverte » gratuite.

Cinéma toutes les trois semaines à la Pléiade

Les prochaines représentations théâtrales sont prévues les :
- 17 janvier 2026 à 20 h 30 : Compagnie « La Poulinière » de Savigny
- 7 février 2026 à 20 h 30 : Compagnie « La Ville aux Clercs »

Nous espérons avoir le plaisir de vous rencontrer et n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez créer ou participer à un nouvel atelier.

CONTACT Maison Pour Tous
02 43 35 89 60
Courriel : mpt.besse@wanadoo.fr
https://www.mptbesse.fr
34, rue du 11 Novembre - Bessé-sur-Braye
le mardi de 9 h - 12 h et 13 h 30 - 15 h 30
le mercredi : 9 h - 12 h
Page facebook : Maison Pour Tous

ASSOCIATION ÉCOLE PAUL SEGRÉTAIN

Les parents d'élèves ont créé une association en 2020, dans le but de financer des activités pour les élèves de l'école élémentaire, notamment pour la classe de neige. Nous avons organisé sur l'année 2025, un pot de convivialité au sein de l'école lors de la rentrée scolaire, deux ventes de brioches en association avec l'école maternelle, notre premier loto qui a été une réussite, nous avons participé au marché de Noël, une vente de saucissons locaux, la mise en place de la benne à papier.

Nous avons offert une place à la patinoire de Saint-Calais et lors du spectacle de fin d'année nous avons offert une place de cinéma à Vendôme et un livre à chaque enfant de l'école.

En début d'année scolaire 2025/2026 nous avons organisé un pot de convivialité au sein de l'école pour se faire connaître des parents. Puis nous avons lancé notre première action, la vente de brioches, compotes et gâteaux en octobre, nous participons au marché de Noël en décembre.

Pour remercier les participations des parents, nous offrons une place à tous les enfants de l'école primaire pour la patinoire de Saint-Calais.

Nous organisons un loto le dimanche 8 février 2026, nous allons continuer l'année avec la mise en place de la benne à papier en avril, nous allons reconduire la vente de saucissons en fin d'année scolaire, refaire une vente de brioches en collaboration avec l'école maternelle et d'autres projets à réfléchir…

APE Paul Segrétain
14 rue des Écoles
Présidente : Mme Anaïs CRINIÈRE
Secrétaire : Mme CUINAT Mélanie
Secrétaire adjointe : Mme Charline PAINEAU
Trésorière : Mme Aurélie GIRODON

CONTACT
Anaïs CRINIÈRE
06 78 62 33 62

ANILLE BRAYE CYCLO

L'Association de l'Anille Braye Cyclo a pour but de pratiquer et d'encourager le développement du tourisme à bicyclette en général ; le tout bien sûr en respectant le code de la route et dans la convivialité. Notre club comprend à ce jour 53 licenciés dont 17 femmes.

Les sorties ont lieu deux fois par semaine tout au long de l'année, les mercredi après-midi et samedi après-midi – en période estivale les sorties se font le matin en cas de forte chaleur.

Chaque année, un planning avec les horaires et lieu de rendez-vous est remis avec la licence.

Lors des sorties du club, deux groupes sont formés où l'allure et la distance sont adaptées à tous. Chaque cyclo peut évoluer dans l'un des deux groupes selon son envie ou sa forme du moment. Un troisième groupe à allure modérée et essentiellement féminin peut avoir lieu après contact téléphonique ou information WhatsApp sans sortie régulière imposée.

Bilan des sorties annuelles : les sorties hebdomadaires ont repris et retrouvent à ce jour un rythme normal.

La prochaine assemblée générale est programmée le vendredi 21 novembre 2025.

Prévisions du Club pour 2026 :

- Les Randonnées des 3 Vallées 2026 se dérouleront comme d'habitude sur 2 dates.
- Cyclo/marche samedi 16 mai 2026 (après-midi) et VTT/marche dimanche 8 novembre 2026.
- Un loto est également programmé pour le dimanche 4 octobre 2026.

Des sorties extérieures seront également prévues, Sorties Nationales du Printemps, les 24 h vélo en août, ainsi que la semaine fédérale à Château-Gontier et différentes sorties amicales organisées par le Club.

Le Bureau 2025-26 :
Président : Joël PROUST
Vice-Président : Alain LHERMITTE
Trésorier : Jean-Charles HAMEAU
Trésorier adjoint : Michel BAILLY
Secrétaire : Alain CHEVALIER
Secrétaire adjointe : Nadine METAIS
Responsable sécurité : Alain LHERMITTE
Responsables Tenues Club : Nadine METAIS
Membres : Jeannine LAUNAY, Joël LHERMITTE, Serge MIGNON, Gilles PILETTE, Dominique GASTINOIS, Michel RUCHETON

CONTACTS
Joël PROUST : **02 43 35 37 07 / 06 29 13 09 01**
Alain CHEVALIER : **06 68 75 97 28**

LE BONNET BESSÉEN

La danse est une discipline qui apporte de nombreux bienfaits au physique et au moral.

Elle permet de partager des moments conviviaux, de découvrir de nouvelles cultures, de faire des rencontres intéressantes, de lutter contre la morosité.

Ainsi, le Bonnet Besséen, avec ses danses sarthoises fait perdurer le folklore sarthois, et a élargi son programme avec des danses canadiennes à base de polkas, et récemment avec des danses corrèziennes, dans une très bonne ambiance.

Si vous souhaitez découvrir la danse folklorique, vous serez les bienvenus, venez rejoindre le groupe, au gymnase, salle parquetée les lundis de 17 h 30 à 19 h.

CONTACT
Yveline PRÉGEANT
02 43 35 32 23

LES ASSOCIATIONS

BESSÉ INITIATIVES

BESSÉ INITIATIVES a pour vocation de valoriser la commune de Bessé-sur-Braye en organisant des animations et en informant ses habitants. Merci à tous les Besséens qui répondent présents à nos événements tout au long de l'année !

Retour sur les événements 2025

• **Courtanvaux Côté Jardin :** le temps n'était pas avec nous pour l'édition 2025 qui n'a accueilli que 5190 visiteurs payants, chiffre en baisse par rapport à 2024 (6735 visiteurs). Ce rendez-vous incontournable, organisé dans le cadre enchanteur du château de Courtanvaux, réunit chaque troisième week-end d'avril plus de 70 exposants autour des plantes et du jardinage.

• **Concert de Gospel :** le 21 mars, la chorale Euphonia a conquis le public lors d'un concert exceptionnel, une belle réussite !

• **Bessé Magique :** organisé dans le cadre de la Fête de la Musique, cet événement s'est tenu le 14 juin place Jean Dufournier. Un barbecue dansant nocturne a animé la soirée, au grand plaisir des participants.

• **Soirée du Terroir :** à l'occasion de la Semaine du Goût, nous avons proposé un large éventail de produits locaux. Une météo clémente a permis de clôturer la soirée en beauté avec un superbe feu d'artifice offert par la municipalité.

• **Concours des Maisons Fleuries :** le concours a eu lieu en juillet et le palmarès a été dévoilé le 18 novembre salle de la Pléiade, en présence des élus et des juges représentant les communes voisines.

• **Marché de Noël :** organisé place Jean Dufournier a rassemblé de nombreux exposants. Les enfants ont profité d'animations gratuites, de restauration à emporter et de la traditionnelle balade du Père Noël.

Promotion & Informations

- Notre agent d'accueil au kiosque (place Jean Dufournier) est à votre disposition pour vous informer sur Bessé-sur-Braye et la région.
- Les bourses d'échanges en Sarthe et en région Centre se sont déroulées avec succès. Grâce à Sarthe Tourisme, nous avons pu enrichir notre documentation touristique.
- Nous diffusons plusieurs supports d'information :
  - Un bulletin hebdomadaire, disponible chez les commerçants et au kiosque.
  - Un dépliant trimestriel recensant les manifestations à Bessé.
  - Une liste des brocantes de juin à septembre.
  - Des dépliants touristiques sur le Château de Courtanvaux, des itinéraires de randonnée, etc.

Pour les visiteurs, plusieurs hébergements sont disponibles : gîtes, chambres d'hôtes et camping. Toutes les informations sont disponibles au kiosque.

Les projets pour 2026

Grâce à votre implication et à l'engagement de nos bénévoles, nous vous donnons rendez-vous en 2026 pour :

- **La 26e édition de Courtanvaux Côté Jardin** 18 et 19 avril,
- **Bessé Magique** 21 juin pour la Fête de la Musique,
- **Le Concours des Maisons Fleuries** en juillet, les bulletins d'inscription seront déposés dans les boites aux lettres,
- **La Soirée du Terroir** samedi 10 octobre, dans le cadre de la Semaine du Goût,
- **Le Marché de Noël** 12 décembre de 14h à 18h.

Rejoignez-nous !
Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour nous accompagner dans l'organisation de ces manifestations. Sans vous, rien ne serait possible !

Le bureau

Président : M. CAVALIER Fréderic
Vice-Présidente : Mme QUEYRIAUX Odette
Membre de Droit Maire : M. LACOCHE Jacques
Secrétaire : Melle LELOUP Christiane
Secrétaire Adjointe : Mme GRASSEAU Isabelle
Trésorière : Mme BRETEAU Sylvie
Trésorière adjointe : Mme GAULTIER Florence
Trésorier adjoint : M. CARREAU Daniel

CONTACT
Kiosque
02 43 63 09 77
Courriel : besse.initiatives@orange.fr

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE BESSÉ-SUR-BRAYE

L'association de gymnastique volontaire propose des activités enfants et adultes encadrées par une animatrice diplômée auprès de la fédération de gymnastique volontaire aux gymnases et dans les bois de Courtanvaux.

Les activités proposées sont les suivantes :

À destination des adultes :

- **Marche Nordique** le lundi de 10 h 15 à 11 h 15, rendez-vous au parking du boulodrome de Bessé-sur-Braye.
- **Gym douce** le mardi de 9 h à 10 h au Gymnase Bonneuil.
- **Pilates** le lundi de 9 h à 10 h à la salle judo,
  le jeudi de 18 h 30 à 19 h 30 dans la salle de judo,
  le vendredi de 9 h à 10 h au Gymnase Courchet.
- **Fitness** le vendredi de 19 h 30 à 20 h 30 dans la salle de danse.

À destination des Enfants :

- **Gym Maternelle** (4 à 6 ans) le vendredi de 16 h 45 à 17 h 30 dans la salle de judo. Cette séance permet à l'enfant de développer sa motricité, d'explorer son environnement, de stimuler son imaginaire et encourager son autonomie.
- **Gym Primaire** (7 ans à 12 ans) le vendredi de 17 h 30 à 18 h 30 dans la salle de judo. Cette séance permet de favoriser l'autonomie et le partage.

Membres du bureau :
Présidente : Céline MOREL
Vice-Présidente : Christelle ALLAIN
Trésorière : Nadia BRISARD
Vice-Trésorière : Nicole GUILHEN
Secrétaire : Françoise DIDIERE
Vice-secrétaire : Madeleine VILLALTA

CONTACT
Gymnastique Volontaire de Bessé-sur-Braye
Céline MOREL : **06 80 58 89 41**
gymvolontaire.72310@gmail.com
Gymnase – avenue de Courtanvaux – 72310 Bessé-sur-Braye

GÉNÉRATIONS MOUVEMENT CLUB DE BESSÉ-SUR-BRAYE

L'association Générations Mouvements de Bessé-sur-Braye se compose de 19 membres pour l'année 2025 : deux co-présidentes (Mmes Liliane GIRARD et Catherine RUCHETON) une vice-présidente Mme Annie PRENANT, une trésorière Mme Nicole DANGEUL, un secrétaire M. Erick PACRAUD qui forme le bureau directeur. Les autres membres sont : Mmes Nelly AURIAU, Maryvonne BEAUTRU, Jocelyne BARDET, Gisèle BRETEAU, Françoise DUBOIS, Annick FROISSARD, Yveline PREGEANT, ainsi que MM. Gérard BRETON, Frédéric CAVALIER, Serge DUBOIS, Joël FRANÇOIS, Jean-Jacques GIRARD et Gérard PROVOST.

Le déroulement de l'année 2025

- L'assemblée générale à la Pléiade
- Loto le 19 janvier à la Pléiade
- Bal des crêpes le dimanche 16 février à la Pléiade
- Thé dansant le jeudi 13 mars à la Pléiade
- Cabaret l'Extravagance à Tours en co voiturage
- Une journée marche à Saint Léonard des Bois le 22 mai
- Une journée le petit train de Thoré la Rochette suivi d'un pique-nique
- Les lundis jeux de cartes (belote et tarot)
- Les vendredis jeux de tarot et de société
- Thé dansant le jeudi 9 octobre à la Pléiade
- Thé dansant le dimanche 16 novembre à la Pléiade
- Repas de fin d'année le jeudi 11 décembre à la Pléiade

Dates en prévision pour 2026

- Loto le dimanche 18 janvier à la Pléiade
- Assemblée générale le mercredi 21 janvier à la Pléiade
- Bal des crêpes le dimanche 15 février à la Pléiade
- Thé dansant le jeudi 12 mars à la Pléiade
- Thé dansant le jeudi 9 avril à la pléiade
- Journée marche dans le parc du château de Chambord le 26 mai
- Journée découverte de la Touraine ave château de Villandry et le musée Dufresne (mai)
- Journée découverte des grottes de Folon à Châteaudun et Bonneval en bateaux électrique
- Thé dansant le jeudi 8 octobre à la Médiathèque
- Thé dansant le dimanche 15 novembre à la Pléiade
- Repas de fin d'année le jeudi 10 décembre à la Pléiade
- Les lundis après-midi jeux de cartes (belote et tarot)
- Les vendredis jeux de tarot et de société
- Les mardis et jeudis marche.

CONTACT
Pour les activités de Bessé, du Pays Calaisien et du département surfez sur generationsmouvementpayscalaisien

LES ASSOCIATIONS

BESSÉ SUBAQUA

Le « Bessé Subaqua » est le club de plongée associatif Besséen. Créé en 2002, il accueille dans une ambiance chaleureuse et conviviale toute personne désirant découvrir la plongée sous-marine et les merveilles du monde subaquatique…

Les entraînements ont lieu le mercredi soir à la piscine de Bessé-sur-Braye, de 19 h 15 à 21 h 30.Le club est composé de deux sections. L'une pratique l'apprentissage de la plongée avec bouteille et l'autre pratique l'apnée dite « plongée libre ».

Le club est accessible à tous à partir de 12 ans. La formation est assurée par les encadrants du club.

Des sorties ont lieu en fosse pour le perfectionnement, mais aussi en carrière (Roussay, Trélazé…) ainsi qu'en mer (Bretagne…).

Nous avons plongé en avril en Espagne, à Colera, une semaine à la découverte des fonds marins méditerranéens et de leur faune. Ce fut aussi une belle semaine ensoleillée de visites et de randonnées pour nos accompagnants.

Tarifs :
- Jeune de 12 à 16 ans : 110€ + licence FFESSM
- Adulte à partir de 16 ans 130€ + licence FFESSM

Le bureau est composé de :
Président : COTTEREAU Sébastien
Vice-Président : MENU Daniel
Secrétaire : MAUCOURT Fabienne
Trésorier : GAULTIER Philippe
Trésorier Adjoint : CANTONI Claude

BESSÉ SUBAQUA

CONTACT Daniel MENU : **07 85 57 39 50**
lapin.nat@wanadoo.fr
Philippe GAUTIER : **06 85 45 24 94**
philippe.gaultier0002@orange.fr

ANILLE BRAYE BASKET

L'Anille Braye Basket compte environ 140 licenciés et 9 équipes compétitives (6 jeunes et 3 adultes) et une équipe loisir. Le club cette année organise sur chaque premier vendredi de chaque mois un entraînement spécialisé sur l'arbitrage et l'e-marque.

Le club organise tout au long des semaines des entraînements réguliers pour toutes les équipes avec différents créneaux horaires :
- le mardi pour les U5 / U7 / U9 / U11 à Bessé-sur-Braye
- le mercredi pour les U9 / U11 / U13F / U13G / Loisir à Saint-Calais.
- le vendredi pour les U13F / U13G / U15 / U18 à Bessé-sur-Braye
- le vendredi pour les Seniors Garçons et Filles à Bessé-sur-Braye ou Saint-Calais

Le club possède un bureau avec 15 membres dont Cindy Pilon en est la présidente.

Les U13 garçons et U13 filles

CONTACT Théo CHÉRON : **06 88 13 69 24**
abbasket@neuf.fr
http://www.facebook.com/anillebrayebasket
Instagram anille_braye_basket

MUSIQUE EN BRAYE

Musique en Braye

Musique à Courtanvaux 2025 : cinq jours d'harmonie dans des cadres enchanteurs

Du 26 au 30 juillet 2025, le Festival Musique à Courtanvaux a illuminé l'été sarthois avec une édition riche en émotions, en talents et en découvertes. Entre récitals intimistes, opéra en plein air et grandes œuvres du répertoire romantique, les concerts ont séduit un public fidèle et curieux, venu en nombre profiter de l'ambiance unique de ce rendez-vous.

Une ouverture en deux temps au Manoir de la Possonnière

Le festival a débuté en beauté le 26 juillet à 18 h avec un récital de piano consacré à Chopin, interprété par Jacques Dor, fondateur et directeur artistique du Festival, sur un piano Érard de 1907 de sa collection. Un programme sensible et poétique, idéal pour ouvrir cette 3e édition, dans l'acoustique parfaite de la grange du Manoir, pleine à craquer. À 21 h, changement de ton avec une bouffée de fraîcheur et d'humour : la compagnie Opéra Côté Chœur a présenté *Rita ou le mari battu* de Donizetti, en plein air dans la cour. Cet opéra-comique, rarement joué, a été salué pour sa mise en scène vive et l'énergie de ses interprètes.

Musique sacrée et spiritualité le dimanche

Le 27 juillet, le festival s'est déplacé à l'église de Saint-Calais pour un moment de recueillement et d'élévation musicale. Portées par l'Ensemble Marguerite Louise, les œuvres de Lebègue, Campra et Dandrieu ont trouvé un écrin acoustique d'exception. L'orgue de Gaëtan Jarry, majestueux et expressif, a dialogué avec la voix angélique de Marthe Davost dans un climat de grande intensité.

Retour au château pour un voyage musical à travers l'Europe

Le lundi 28 juillet à 21 h, le public s'est installé dans les salons du château de Courtanvaux pour un programme consacré à Schubert : *Le Voyage d'hiver*, interprété par le baryton Simon de Gliniasty, accompagné par Jacques Dor, sur un autre piano Érard de 1907, mis à disposition par le facteur Alain Buriez. Ce cycle de lieder, sommet du romantisme allemand, a profondément ému l'auditoire par sa sobriété et sa puissance expressive.

Le mardi 29 à 18 h 30, c'est un tout autre voyage qui a été proposé : *Un château en Espagne*, récital de guitare par Franck Ladouce devant une salle comble. Les œuvres de Turina, Albéniz et de Falla ont fait résonner les accents andalous sous les arbres du parc, pour une fin d'après-midi ensoleillée et chaleureuse. À 21 h, place au grand répertoire romantique avec un duo sensible : Vincent Chaignet à la clarinette et Sebastian Ené au piano ont offert un programme dédié à Schumann et Brahms, entre lyrisme et virtuosité.

Clôture lyrique et festive

Le mercredi 30 juillet à 18 h 30, Les Amours du Poète ont rassemblé Schumann, Schubert et Lipatti dans un nouveau bouquet de mélodies, porté par Romain Champion et Jacques Dor. Un moment suspendu, intime, comme un dernier souffle romantique avant la soirée de clôture.

Le festival s'est terminé à 21 h autour du *Quintette avec clarinette* de Mozart, réunissant Vincent Chaignet et le Quatuor Archinto. Ce concert, très applaudi, a offert une clôture pleine d'élégance et d'énergie.

Un succès qui se confirme

Porté par l'association Musique en Braye et ses partenaires, Musique à Courtanvaux 2025 a confirmé sa capacité à conjuguer exigence artistique et convivialité. Les lieux choisis offrent à chaque programme un cadre sur mesure, renforçant la magie du moment. Le public, toujours plus nombreux, témoigne de l'attachement grandissant pour ce Festival.

Rendez-vous est déjà pris pour l'édition 2026, prévue du 15 au 19 juillet !

LES ASSOCIATIONS

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Le Secours Populaire Français, association reconnue d'utilité publique, agit pour un monde plus juste et plus solidaire, en permettant à chacun de s'émanciper et de trouver sa place de citoyen, là où il vit, travaille ou étudie. Le Secours Populaire promeut une relation d'égal à égal véritablement unique et un accueil inconditionnel.

Quelle sont les actions mises en place ?

Le Secours Populaire Français propose une solidarité généraliste et accompagne les personnes qui en ont besoin vers l'accès à leurs droits. L'Antenne de Saint-Calais anime des permanences d'accueil qui s'étoffent progressivement avec l'arrivée de nouveaux bénévoles. Aujourd'hui, il est possible d'y trouver une aide alimentaire, vestimentaire, d'accès aux vacances et à la culture.

Où est situé le local ?

Le local du Secours Populaire Français de Saint-Calais se situe Place Picard, à côté de l'église. L'ouverture se fait le deuxième mercredi du mois, de 14 h à 17 h.

Bilan d'Activités 2025

Nous accompagnons 80 familles à Saint-Calais et ses alentours soit 190 personnes. C'est ainsi que: le 20 août 2025, cinq enfants ont participé à la Journée des Oubliés des Vacances (JOV) à Paris. Participations au marché à thème à Saint-Calais le 18 mai 2025, au vide grenier à Saint-Calais le 6 septembre 2025, au Comice Agricole d'Ecorpain le 20 septembre 2025.

Accompagnement à la patinoire pour les enfants des familles aidées en décembre. Et le 6 décembre 2025, participation au Marché de Noël de Saint-Calais.

Nos valeurs :

Recevoir, écouter, orienter, solidarité respect, tolérance, dignité.

Que fait-on ?

Accueil mensuel : aide alimentaire, vestimentaire, accès aux vacances, à la culture, noël des enfants...

Nos besoins:

Nous recherchons des bénévoles pour :

- développer des activités de solidarité (copain du monde, journée des oubliés des vacances…) ;
- Collecter les dons et les denrées ;
- Participer aux divers événements ;

Nous souhaitons trouver des partenaires et des donateurs dans l'objectif de réaliser des événements et de répondre aux besoins du public que nous accueillons.

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

CONTACT **07 43 36 15 25**
Place Fernand-Picard - 7210 Saint-Calais
Courriel : contact@spf72.org
saint.calais@spf72.org

ÉCHANGES SPORTIFS INTERNATIONAUX

Saison 2025

- Voyage en Allemagne du 27 juillet au 2 août 2025.
- Loto le dimanche 9 novembre.
- Participation au Téléthon les 5-6 & 7 décembre 2025.

Saison 2026

- Réception de nos amis allemands du 26 juillet au 1er août 2026.
- Loto le dimanche 25 octobre.

CONTACTS
Chantale PELTIER : **06 74 34 84 02**
Marinette BÉNARD : **06 60 12 16 65**

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS - SECTION DE BESSÉ-SUR-BRAYE

Le 13 août 2025, la section Union Nationale des Combattants de Bessé-sur-Braye a organisé la première commémoration de la libération de la ville le 13 août 1944.

Avec l'aide financière et matérielle de la municipalité, l'association a pu mettre en place un défilé composé :

- d'un sonneur de cornemuse, M. Demaison et sa compagne porte drapeau ;
- d'un détachement des pompiers de Bessé-sur-Braye ;
- des porte-drapeaux de la ville ;
- des élus locaux ;
- et aussi 9 véhicules datant de la seconde guerre mondiale.

Le public était nombreux. Le départ du défilé est donné place de la mairie. Malgré l'absence de fanfare, la formation s'est déplacée, au son d'une sono portative, dans les rues de la commune.
Un premier arrêt à l'EHPAD puis au cimetière et au monument aux morts.

Fin de la progression à la salle de la pléiade pour un verre de l'amitié offert par la mairie.

Une exposition gratuite de photos, de lettres et de documents divers était proposée à la population. L'exposition, cette année, était centrée sur les bombardements de Bessé-sur-Braye. Les véhicules sont aussi présents ainsi que quelques objets, armes et matériels de cette époque. Au vu de son succès, l'exposition est restée visible trois semaines de plus à la médiathèque de notre ville.

Notre association est ouverte à tous et recherche de nouveaux adhérents.

Il n'est pas besoin d'être ancien combattant pour y adhérer. L'association espère pouvoir renouveler cette commémoration chaque année avec une exposition tous les cinq ans.

Activités de l'association de l'Union Nationale des Combattants de Bessé-sur-Braye en 2025.

- Le 23 janvier Assemblée générale
- Le 13 février Thé dansant.
- Le 6 avril Congrès départemental à Sillé-le-Guillaume
- Le 27 avril commémoration des déportés.
- Commémoration du 8 mai.
- Le 23 mai Voyage à Saumur
- Le 2 juillet Pique-nique des membres du bureau à Ternay
- Le 13 août Première commémoration de la libération de Bessé-sur-Braye
- Le 25 septembre Thé dansant
- Commémoration du 11 novembre.
- Le 5 décembre Hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie à Sainte-Cérotte.

Prévisions pour l'année 2026

- Le 22 janvier Assemblée générale.
- Le 12 février Thé dansant.
- Le 12 avril Congrès départemental à Mulsanne.
- Le 26 avril commémoration des déportés.
- Commémoration du 8 mai.
- Le 13 mai Voyage à USSE.
- En juillet Pique-nique des membres du bureau.
- Le 13 août Commémoration de la libération de Bessé-sur-Braye.
- Le 24 septembre Thé dansant.
- Commémoration du 11 novembre.
- Décembre Hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie.

Membres du bureau sont :
Président : Fabrice SCHNECKENBURGER
Vice-président : Claude GAULTIER
2ème vice-président : Emile VÉRITÉ
Secrétaire : Josiane POITOU
Trésorier : Jean-Claude BOURGOUIN
Porte-drapeaux :
Bessé-sur-Braye : SCHNECKENBURGER Karine, TARDIF Marie-Christine, DUBOIS Serge, VÉRITÉ Alain, HETAY Patrice,
Lavenay : BELLAIR Alain
La Chapelle Gaugain : LESOURD Jean et BOUTTIER Daniel

CONTACT
Président
M. Fabrice SCHNECKENBURGER - **06 50 56 55 02**
7 avenue Courtanvaux - 72310 Bessé-sur-Braye
Courriel : fabricesdu72@sfr.fr

ABOI

ANILLE BRAYE OMNISPORTS INTERCOMMUNAL

"SPORT POUR TOUS, PASSION POUR CHACUN."

GRANDE CAUSE NATIONALE

30'UGE! CHAQUE JOUR

L'Anille Braye Omnisports Intercommunal (ABOI), c'est...

- Des activités qui fonctionnent toute l'année sur Saint Calais, Bessé sur Braye, et toute la Communauté de Communes

- 11 salariés dont 5 en CDI Temps Plein
- 1315 licenciés répartis dans les 18 sections sportives :

ATHLETISME	KARATE
BADMINTON	MUSCULATION
BASKET	NATATION
CAPPOIERA	PETANQUE
CYCLISME	RANDO / MARCHE
CYCLO	ROLLER
GYM & MARCH	SPORTS BOULES
GYM SPORTIVE	TENNIS DE TABLE
JUDO	TRIATHLON

L'ABOI, c'est aussi des activités & des organisations de promotion de la pratique sportive pour tous... :

ANIM'SPORTS JEUNES
Activités Sportives de vacances à Bessé / Braye & Saint Calais

Retour après 3 ans
Du TRIATHLON
De Saint Calais
19 & 20 juin 2026

COACHING INDIVIDUEL
ANIM'SPORTS ADULTES

FETE DE L'ABOI
«Portes Ouvertes de l'ABOI»
Vendredi 4 septembre 2026

RANDO PÉDESTRE
au Profit de la Ligue Contre le Cancer
Rdv le 4 octobre 2026 à Cogners

NAVETTE ABOI
à la sortie des écoles pour certaines séances jeunes

SPORT EN ENTREPRISE

Accueil de STAGES SPORTIFS
«Séjours Clés en Mains»
Hébergement/Restauration

SPORT SCOLAIRE
Maternelle/Primaire/Collège

SPORTS DÉCOUVERTE
«École des Sports»
Pour les 5/6 ans

Activité Physique EHPAD

CLUB PARTENAIRE

FFOS FÉDÉRATION FRANÇAISE DES CLUBS OMNISPORTS

3, rue du Dr Ollivier - 72120 SAINT CALAIS
Tel 04 43 63 00 54
Anille.braye@wanadoo.fr

Arum
Créateur de vos extérieurs
• Piscines & Spas • Paysage • Containers
arumsarl.fr contact@arumsarl.fr 02 43 35 00 62
Arum SARL - ZA Les Chapelles -72310 BESSÉ SUR BRAYE

PEUGEOT
GARAGE BLUTIER
OKI
STATION DE LAVAGE OKI
47 Rue du Val de Braye
72310 BESSE SUR BRAYE
✆ 02 43 35 30 42 - garageblutier@orange.fr

Peinture Décoration Ravalement de façade Revêtement de sol
Artisan Peintre
Peinture GAËCKLER
C'est décidé, j'appelle le peintre...
3, Z.A. Les Chapelles
72310 BESSÉ-SUR-BRAYE
Tél. : 02 43 35 33 04
peinture.gaeckler@gmail.com
À votre service depuis plus de 45 ans.

Le Safran
RESTAURANT INDIEN & BAR
GOÛTEZ À LA RICHESSE DES SAVEURS INDIENNES
25 Rue du Val de Braye, Bessé-sur-Braye, 72310
+33 6 52 39 41 63
LA CARTE

Vœux à la population 2026

Numéri'Scan © Création & Impression : Numéri'scan | Déc. 2025 | Ne pas jeter sur la voie publique

© Jean-François Rioton

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Mercredi de 9 h à 12 h • Samedi 10 h à 12 h

Tél. : 02 43 35 30 29